

Delémont, le 1^{er} mars 2021

Aux Conseils des communes de l'agglomération de Delémont (Châtillon, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Delémont, Develier, Rossemaison, Soyhières, et Val Terbi)

Invitation à l'assemblée d'agglomération, par correspondance

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Appel
- 3) Procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2019
- 4) Présentation de SACEN SA (nouveau mandataire énergie) et du programme des actions à venir
- 5) Présentation des actions à mettre en place pour la mobilité future
- 6) Présentation des mesures proposées au sujet de la réhabilitation du patrimoine bâti
- 7) Etat d'avancement des projets et mesures en cours
- 8) Comptes 2019
- 9) Comptes 2020
- 10) Budget 2021
- 11) Divers

Le rapport de présentation de tous les points à l'ordre du jour est annexé.

Vous pouvez poser des questions jusqu'au 9 mars 2021 par courriel à l'adresse info@agglod.ch. Nous y répondrons le 12 mars par courriel à l'ensemble des secrétariats communaux.

Nous vous invitons à imprimer le bulletin de vote annexé, le remplir à la main, puis :

- **Soit le scanner et le renvoyer par courriel à l'adresse info@agglod.ch,**
- **Soit nous le renvoyer par courrier postal.**

Dans les deux cas, nous devons être en possession du bulletin de vote au plus tard le 23 mars 2021.

Le procès-verbal de l'assemblée sera envoyé le 26 mars aux secrétariats communaux.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, l'expression de nos salutations distinguées.

Le président :


Jean-Claude Finger

Le secrétaire :


Henri Erard

- Annexes :
- Rapport explicatif, comptes 2019, comptes 2020, budget 2021, procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2019.
 - Bulletin de vote.

Copie pour information : MM. les maires membres du conseil d'agglomération, M. le Ministre David Eray, Chef du Département de l'environnement, MM. Daniel Rieder, chef du Service du développement territorial, Thierry Beuchat, chef a. i. du Service des infrastructures, David Asséo, Délégué cantonal aux transports, Mme Florine Jardin, Cheffe de la section de l'aménagement du territoire au Service du développement territorial, M. Hubert Jaquier, chef du Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics de la ville de Delémont, presse.

Henri Erard

De: Henri Erard <henri.erard@agglod.ch>
Envoyé: lundi, 1 mars 2021 09:28
À: Jean-Claude Finger (jean-claude.finger@courtetelle.ch); Célia Marquis (celia.marquis@agglod.ch); Christian Zuber (christian.zuber@jti.com); Christine Gygax; Damien Chappuis (damien.chappuis@delemont.ch); Ernest Borruat (ernest.borruat@delemont.ch); Gabriel Chappuis mairie; Hubert Jaquier (hubert.jaquier@delemont.ch); Joël Burkhalter (joel.burkhalter@courrendlin.ch); Mandataire énergie AggloD; Michel Brahier (michel2.brahier@gmail.com); Philippe Membrez commune (philippe.membrez@courroux.ch); Sabine Jaquet (sabine.jaquet@jura.ch); Silvio Mittempergher (silvio.mittempergher@chatillon.ch); Wermeille Céline; yann.rufer@rossemaison.ch
Cc: David Asséo (david.aseo@jura.ch); 'secr.dtet@jura.ch'; Daniel Rieder (Daniel.Rieder@jura.ch); 'sin@jura.ch'; 'sam.sdt@jura.ch'; Châtillon (secretariat@chatillon.ch); Courrendlin (commune@courrendlin.ch); Courroux secrétariat (secretariat@courroux.ch); Courtételle secrétariat (laura.rich@courtetelle.ch); Delémont chancellerie (chancellerie@delemont.ch); Develier (administration@develier.ch); Rossemaison (secretariat@rossemaison.ch); Sandrine Imbriani (sandrine.imbriani@courroux.ch); Soyhières (administration@soyhieres.ch); Stéphanie Mahon; Val Terbi secrétariat (secretariat@val-terbi.ch)
Objet: assemblée d'agglomération par correspondance
Pièces jointes: Budget agglo 2021 assemblée 23 mars 2021.pdf; Bulletin de vote.docx; C19 assemblée agglo.pdf; C20 assemblée agglo.pdf; Invitation assemblée d'agglomération du 23 mars 2021.docx; PV assemblée agglo 7 novembre 2019 complet.pdf; Rapport explicatif assemblée 23 mars 2021.docx

Monsieur le président de l'assemblée d'agglomération,
Monsieur le président du Syndicat d'agglomération,
Mesdames et Messieurs les membres de l'assemblée d'agglomération,
Madame et Messieurs les membres du conseil d'agglomération,
Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,
Mesdames et Messieurs,

Vous trouverez en annexe l'invitation à l'assemblée d'agglomération par correspondance, ainsi que ses annexes.

Nous invitons Mesdames et messieurs les secrétaires communaux à remettre ces documents à l'ensemble de membres du conseil communal.

Je rappelle ici le calendrier:
9 mars, délai pour poser des questions,
12 mars, réponses aux questions,
23 mars, délai de remise du bulletin de vote,
26 mars, envoi du procès-verbal.

Avec mes remerciements et mes meilleures salutations

Henri Erard

.....



Syndicat d'agglomération de Delémont
Erard Sàrl
Soupirs 1
2900 Porrentruy
032 466 34 54
www.agglod.ch
henri.erard@agglod.ch

.....

Assemblée par correspondance du 23 mars 2021

Rapport explicatif du 17 février 2021

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel
3. Procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2019
4. Présentation du nouveau mandataire énergie SACEN SA et du programme des actions à venir
5. Présentation des actions à mettre en place pour la mobilité future
6. Présentation des mesures proposées au sujet de la réhabilitation du patrimoine bâti
7. Etat d'avancement des projets et mesures
8. Comptes 2019
9. Comptes 2020
10. Budget 2021
11. Divers

1. Ouverture de l'assemblée

Les membres de l'assemblée sont les membres des conseils communaux, à l'exception de M. ou Mme le maire.

Les membres de l'assemblée peuvent poser des questions et émettre des propositions jusqu'au 9 mars février. Nous y répondrons le 12 mars 2021 par courriel à l'ensemble des secrétariats communaux.

Nous vous invitons à imprimer le bulletin de vote annexé, le remplir à la main, puis :

- Soit le scanner et le renvoyer par courriel à l'adresse info@agglod.ch,
- Soit nous le renvoyer par courrier postal à l'adresse mentionnée sur le bulletin.

Dans les deux cas, nous devons être en possession du bulletin de vote au plus tard le 23 mars 2021.

2. Appel

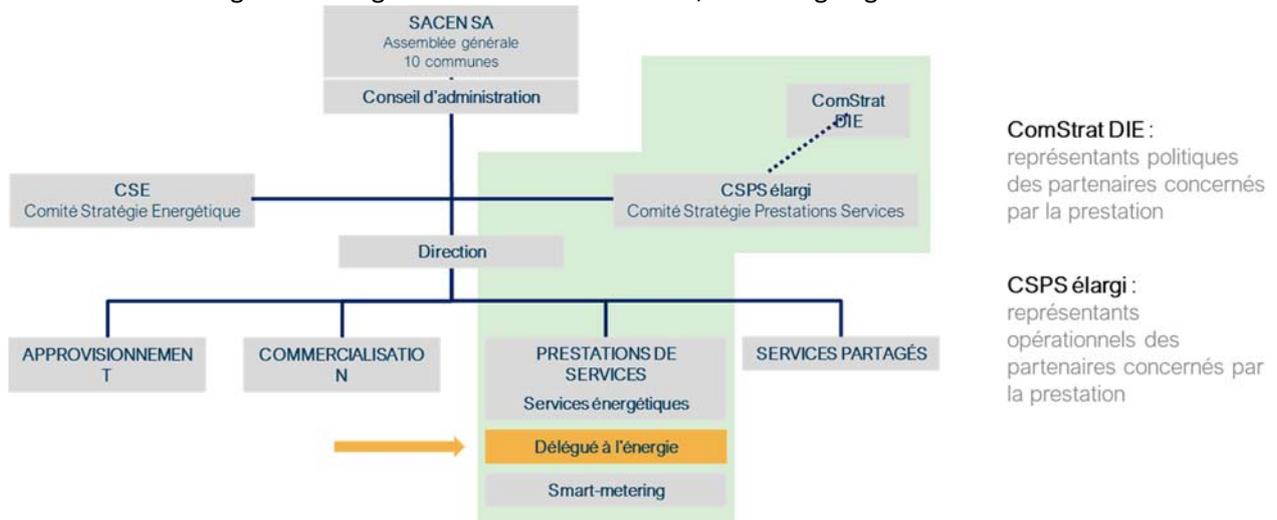
Selon les statuts, l'assemblée d'agglomération ne peut prendre de décision valable que si la moitié des conseillers représentant au moins la moitié des voix sont présents. Par analogie, les décisions de l'assemblée ne seront valables que si ce seuil est atteint par les bulletins de votes remis dans le délai du 23 mars 2021.

3. Procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2019

Le procès-verbal est joint avec l'invitation.

4. Présentation du nouveau mandataire énergie SACEN SA et du programme des actions à venir

Le mandat de délégué à l'énergie est attribué à SACEN SA, dont l'organigramme est le suivant :



Il est souhaité que l'agglomération désigne un représentant politique pour la ComStrat DIE (Commission stratégique de la délégation intercommunale à l'énergie) et un représentant opérationnel au CSPS élargi (Comité stratégique des prestations de services, élargi). SACEN SA attend les nominations par le conseil d'agglomération.

Les collaborateurs concernés sont :



Elisa Theubet

Cheffe de projet

Ingénieure en environnement EPF
37 ans
Bressaucourt



Robin Joliat

Chef de projet remplaçant
Responsable de la prestation

Ingénieur en énergie HES
31 ans
Courfaivre



Damien Kolzer

Collaborateur scientifique

Economiste d'entreprise HES
29 ans
Delémont



Maud Chételat

Collaboratrice administrative

Employée de commerce
48 ans
Vicques

Le programme 2021 est le suivant :

1. Une rencontre avec les conseillers en charge de l'énergie (premier trimestre).
2. Une rencontre avec les conseils communaux (quatrième trimestre).
3. Préparation du ré-audit de certification 2022.
4. Actions de sensibilisation : une séance d'information en ligne; «Défi du mois» sur le site internet de l'agglomération.
5. Poursuite de la mise en œuvre Group-it.
6. Articles pour le Delémont.ch et mise à jour du site internet. Une page du site www.agglod.ch sera créée pour les actualités énergétiques.
7. Appui pour les suivis energo.
8. Proposition de projets spécifiques, par exemple : élaboration d'un plan climat, révision de la Conception directrice de l'énergie.
9. Conseils pour les projets communaux en lien avec l'énergie.

5. Présentation des actions à mettre en place pour la mobilité du futur

En 2019, l'agglomération a réalisé une démarche visant à réfléchir à sa mobilité future et se préparer au mieux aux changements importants à venir. Plusieurs ateliers participatifs réunissant les acteurs régionaux majeurs et la population ont été organisés.

En 2020, suite à la période de confinement due au Covid-19, la petite reine a été mise à l'honneur et un nouvel engouement s'est fait sentir de la part de la population. C'est pourquoi l'agglomération a choisi de profiter de cette synergie et de diriger ses actions dans le sens de la promotion du vélo, faisant suite aux axes définis lors des ateliers participatifs de 2019.

De nombreuses infrastructures existent déjà en faveur du vélo dans l'agglomération et c'est l'occasion de les mettre en valeur. L'action proposée est la mise en place d'une campagne de promotion du vélo. La préparation de la campagne de promotion du vélo s'est faite tout au long de l'été et était prête à être mise en œuvre à l'automne 2020. Les communes ont décidé de la reporter au printemps 2021 afin que les différentes phases de la campagne se réalisent sur une même année.

La commission d'aménagement et le conseil d'agglomération suivent attentivement le développement du projet et valident régulièrement les étapes.

Un montant de 10'000 fr. est porté au budget 2021 à ce titre.

6. Présentation des mesures proposées au sujet de la réhabilitation du patrimoine bâti.

Un modèle de règlement-type a été établi et il est à disposition des communes qui souhaitent mettre en place leur propre règlement d'aide à la réhabilitation. Le règlement-type s'inspire du modèle cantonal en proposant des variantes que les communes pourront choisir selon le contexte de leur village.

Une deuxième action sera mise en place en 2021 : l'idée sera principalement d'apporter un soutien aux propriétaires privés par l'octroi de bons pour une première analyse de leur bâtiment par un architecte-conseil. L'objectif de cette démarche est de donner l'impulsion aux propriétaires de se lancer dans un projet de réhabilitation et de viser la qualité des projets dès le départ de l'étude.

La commission d'aménagement et le conseil d'agglomération suivent attentivement le développement du projet et valident régulièrement les étapes.

Un montant de 10'000 francs est porté au budget 2021 à ce titre.

7. Etat d'avancement des mesures

Ci-dessous vous trouverez un aperçu de l'état d'avancement et la planification des mesures d'infrastructures. Les différents délais présentés sont bien entendu dépendants des planifications financières d'investissement cantonales et communales et sont donc soumis à des variations.

Mesures INFRA

1.3a et 1.3b – Espaces publics de la Vieille Ville, zone 20, étapes 1 et 2, Delémont : plusieurs ateliers participatifs avec la population ont été réalisés en 2020 pour finaliser le projet de réaménagement de la Place Roland-Béguelin et de la zone de rencontre. Une consultation publique pour le projet de réaménagement de la Place Roland-Béguelin et la zone de rencontre dans l'ensemble de la Vieille Ville est en cours. La zone de rencontre sera mise en place cette année, dans la mesure du possible, et la place réaménagée dès 2022 en principe.

1.4a1 – Centre-gare, zone 20, Delémont : la zone test 20 km/h a été aménagée depuis août 2020 sur une partie de l'Avenue de la gare ; un bilan sera réalisé en 2021 pour un éventuel prolongement, en vue du réaménagement définitif en zone 20 vers 2024.

1.4a2 – Ticle-CREA, Delémont : les travaux sont en cours et se termineront début 2022.

1.11 Traversée de Soyhières : des travaux au niveau de la porte d'entrée Nord sont prévus en 2021.

1.12a - Porte d'entrée Sud-Est, Delémont, Partie Courroux : la mesure a été élargie à l'ensemble de la traversée de Courroux pour réaliser des aménagements en faveur de la mobilité douce. La mise en œuvre est prévue dans le cadre du réaménagement de la traversée de Courroux en 2021.

1.12b, 1.13 – Porte d'entrée Sud-Est, Delémont : en 2020, plusieurs séances avec le Service des infrastructures RCJU ont été réalisées en vue d'établir des variantes d'aménagements pour des itinéraires cyclables et sécuriser le tronçon pour tous les usagers en direction de Courroux et Courrendlin. Les études se poursuivront en 2021.

1.16a Itinéraire cyclable Courroux – ZARD : travaux prévus dès 2024. Début des travaux étroitement lié à la planification des travaux de revitalisation de la Birse et de protection contre les crues - Projet B1 Birse (Arrondissement des digues de Courroux-Courcelon). Présence de SIN aux ateliers participatifs (à l'heure actuelle repoussés à cause de la crise sanitaire). Choix du tracé en lien avec ces travaux.

1.20 – Traversée de Courroux : finalisation du projet en 2020 et établissement d'une demande de convention de financement auprès de l'OFROU. Une partie des travaux a débuté en automne 2020 et la partie principale débutera début mars 2021.

1.22 Traversée de Vicques : travaux du pont en 2020 et 2021. La suite du réaménagement de la traversée est prévu en 2025-2026.

1.26a Traversée Nord – Sud de Courrendlin : études et travaux prévus de 2022 à 2025.

1.36a et 1.36b – Itinéraires vélos et piétons, Vies St-Catherine et Prés-Roses, Delémont : un crédit d'étude a été accepté par le législatif en 2020 pour réserver les Vies-Ste-Catherine à la mobilité douce notamment. Le projet est en cours et les travaux prévus en 2021-2022.

1.41 – Halte ferroviaire à la Communance, Delémont : études et enquêtes en cours. Mise en œuvre pas avant 2024, dépendant des résultats de l'enquête et des études.

1.43 Halte ferroviaire à Soyhières : études et enquêtes en cours. Mise en œuvre pas avant 2026, dépendant des résultats de l'enquête et des études.

1.47 Traversée de la localité, Rossemaison : travaux prévus dès 2025.

1.48 Itinéraire cyclable Courtételle-Châtillon par la route communale : finalisation des études en 2021 en principe.

1.53 – Réaménagement et équipement des arrêts de bus, toutes les communes : les réaménagements se poursuivent de manière progressive. A Delémont, un crédit-cadre sera demandé en 2021 pour réaménager un grand nombre d'arrêts dans les années à venir.

2.201 – Parking à vélo, Delémont : en 2021, un crédit-cadre sera demandé à Delémont pour améliorer et ajouter du stationnement vélo public.

2.202 Itinéraire cyclable Châtillon – Rossemaison : travaux prévus dès 2022 en principe.

2.203 Sécurisation des cycles à l'entrée de Courtételle Ouest : études et travaux prévus entre 2022 et 2025.

2.204e – Transports publics d'agglomération: étude en cours pour développer de manière importante l'offre en TP à Delémont et sur les lignes aggro pour le nouvel horaire décembre 2021.

2.205a Traversée de la localité, Develier, étape 1 : travaux prévus dès 2024.

3.01 – Remplacement de la passerelle sur voies ferrées, Delémont : crédit accepté par le législatif en décembre 2020 pour l'organisation d'un concours d'architecture. Le cahier des charges est en cours de rédaction pour un lancement du concours au 1^{er} semestre 2021.

3.04 – Liaison de mobilité douce au Colliard, Delémont : achat d'une part de terrain au Colliard par la Municipalité de Delémont pour la future liaison de mobilité douce.

3.08 – Liaison entre Vieille Ville et centre-ville, Delémont : étude en cours pour la mise en place d'une navette électrique entre la gare et la Vieille Ville à court terme.

3.10 – Système de gestion intelligente du stationnement, Delémont : l'étude a été réalisée. La mise en œuvre reste à décider.

3.11 – Rebroussement des bus à la Communance, Delémont : aménagement d'un giratoire pour améliorer le retournement des bus et aménagement d'un nouvel arrêt de bus. Etudes finalisées en 2020 et demande de convention de financement en cours. Réalisation dès le printemps 2021 en principe.

3.42 Liaison des pistes cyclables au nord de Châtillon : travaux prévus dès 2025.

Mesures URBA

3.87 Secteurs de développement stratégique : en collaboration avec le Bureau cantonal du développement économique, une action de communication a été établie dans le but de valoriser les terrains libres pour l'implantation d'entreprises dans chacune des neuf communes de l'agglomération. La visibilité est ainsi donnée à l'ensemble du territoire de l'agglomération dans le but de renforcer l'attractivité économique aussi à l'échelle locale. Un questionnaire a été transmis à chaque commune, leur demandant de répertorier les terrains disponibles, leur surface, leur prix ainsi que les informations concernant leur viabilisation. Ces données ont été ensuite rassemblées sous forme de fiches techniques, par secteur ou parcelle concernés. Ces fiches sont à disposition sur le [site internet](#) de l'agglomération. Plusieurs articles de presse ont été rédigés pour mettre en avant cette action dans le courant de l'automne. D'autres actions seront proposées dès 2022 selon les besoins.

3.85 Campagne d'agglomération : en 2020, en collaboration avec l'ECR et la FRI, des actions pour valoriser les filières de production locales ont été définies et seront mises en œuvre en 2022.

Autres projets

Conventions-programmes paysage : depuis 2020, le programme de subventionnement fédéral pour la protection du paysage et de la nature a démarré. L'agglomération soutiendra jusqu'en 2024 des mesures concrètes pour la préservation de la biodiversité et du paysage dans les communes, en mettant un accent particulier sur les espaces verts situés dans le bâti. En 2020, les premières actions concernent principalement des plantations d'arbres, des aménagements de prairie fleurie et de rouleaux de fleurs sauvages réalisés à Delémont. De nombreuses actions ont déjà été proposées pour les prochaines années et verront le jour d'ici 2024. Une rencontre avec l'association de protection de la chouette Chevêche d'Athéna a eu lieu pour proposer une éventuelle collaboration avec les communes.

8. Comptes 2019

L'absence d'assemblée d'agglomération en 2020 a eu pour conséquence que les comptes 2019 sont présentés seulement maintenant. Il s'agit de la dernière présentation sous la forme du MCH1.

Le compte de fonctionnement boucle avec une participation des communes de 145'647 fr. 64, nettement inférieure au budget. Plusieurs postes sont concernés: reports de projets, vélostation, mandat d'aménagiste, journal. Pour le processus Cité de l'énergie, la participation des communes est de 70'414 fr. 15, sans changement notable par rapport au budget.

Les vérificateurs ont accepté les comptes le 5 février 2020. Le conseil a approuvé les comptes le 25 juin 2020.

9. Comptes 2020

Les activités prévues ont été retardées pour la plupart, dont l'assemblée prévue en novembre qui a été annulée. Les comptes bouclent ainsi:

- Le compte de résultats 2020 boucle avec un excédent de 130'055 fr. 10 à charge des communes.
- Le processus du Label Cité de l'énergie (y compris les mesures) est à charge de toutes les communes sauf Delémont. Il boucle avec un excédent de 36'205 fr. 15 à charge des communes.
- Le compte d'investissements 2019 bouclait avec un excédent de 15'064 fr. 84 à charge des communes. Aucune contribution n'a été cependant sollicitée auprès des communes en 2019 ou 2020, car les subventions à recevoir étaient évaluées à 25'000 fr., ce qui a été le cas en 2020. Par conséquent, le solde en faveur des communes de 9'935 fr. 16.

Le bilan présente la situation nette avec chaque commune, notamment.

Le conseil a accepté les comptes le 9 février, sous réserve de la vérification des comptes.

La vérification des comptes a eu lieu le 17 février.

10. Budget 2021

Le budget 2021 présente les participations communales suivantes:

Compte de résultat: 215'555 fr.

Dossier Cité de l'énergie: 85'800 fr.

Compte d'investissement: aucun.

Un montant à caractère exceptionnel s'ajoute à ces chiffres. Il s'agit du mandat d'appui apporté par le Service UETP de Delémont à l'agglomération, pour 18'075 fr. en 2020.

Sous réserve de cette dépense exceptionnelle, le conseil d'agglomération propose à l'assemblée un budget dont le total à charge des communes (283'280 fr.) n'excède pas celui porté au budget 2020 (289'600 fr.). Ainsi, le conseil a souhaité prendre en considération la situation économique difficile.

11. Divers

Perspectives 2021 :

- Suivi des mesures du projet d'agglomération: séances avec les services cantonaux, mise à jour en continu des tableaux et des dossiers, définition du plan d'actions des mesures prioritaires et impulsion pour les études et leur réalisation.
- PA1, PA2 et PA3 : mise en œuvre des mesures prioritaires, d'autant plus que les mesures doivent être réalisées jusqu'à fin 2027.
- PDR : suivi de la mise en œuvre.
- Cité de l'énergie : coordination avec le nouveau mandataire SACEN SA pour poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions, proposer des formations aux élus et/ou aux concierges, développer la communication, notamment par la mise en place de webinaires sur différentes thématiques, poursuite du projet Group-it, présentation du nouveau mandataire aux communes sous forme de rencontre avec les conseils communaux et proposition d'un projet Région énergie 2022-23.
- Réhabilitation du bâti ancien : mise en œuvre du règlement type par commune et des bons d'encouragement pour l'aide à la réhabilitation avec une collaboration avec des architectes-conseils.
- Biodiversité : poursuite de la mise en œuvre d'actions concrètes dans et par les communes.
- Mobilité future : mise en œuvre de la campagne de promotion en faveur du vélo.
- Campagne d'agglomération : préparation d'actions de valorisation des filières locales à mettre en œuvre dès 2022.
- Concept de promotion économique : poursuite des actions de communication et de la promotion sur les zones d'activités de toute l'agglomération.
- Concept des transports publics Agglo 2019 (reporté en décembre 2021 sous réserve du financement) : suivi et intégration de l'agglomération dans le cadre du nouvel horaire 2022.
- Site internet : actualisation régulière et mise en place d'un intranet.
- Information continue sur l'agglomération en général aux communes et articles dans Delémont.ch 4 fois par an.
- Contacts réguliers avec les communes, le Canton et les partenaires externes pour tous les dossiers en général.

Syndicat d'agglomération de Delémont

Comptes 2019

Acceptés par les vérificateurs le 5 février 2020.

Acceptés par le conseil d'agglomération le 25 juin 2020.

Soumis à l'assemblée du 5 novembre 2020.

Le budget 2020 (MCH2) a été approuvé par l'assemblée du 7 novembre 2019.

Il n'est pas présenté ici, pour cause d'incomparabilité.

		Comptes 2018		Budget 2019		Comptes 2019		Commentaires des comptes 2019
Fonctionnement		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	
1. Autorités, administration								
111	Conseil	7 851,40		10 000		7 494,00		
112	Assemblée et commissions	7 378,40		10 000		5 453,60		aménagement+énergie et assemblée
116	Charges sociales	461,30		500		463,95		
130	Honoraires et frais							
	Bureau technique :							
	- Mandat secrétariat	48 830,00		40 000		43 940,00		mandat Erard Sàrl
	- Mandat aménagement	55 903,25		60 000		51 391,50		mandat commune Delémont
	Delémont journal	27 740,30		24 000		17 337,70		pages énergie déduites
	Autres frais administratifs	1 260,90		1 000		3 806,00		
2. Travaux publics, aménagement								
241	Réhabilitation habitat centres anciens			10 000				reporté à 2020
242	Concept régional de promotion des zones d'activités			10 000				
245	Processus Label Cité de l'énergie	78 592,05		28 200		25 200,00		
	Mesures et communication			63 500		65 214,15		
	Subventions OFEN		25 000,00		15 000		20 000,00	
	Subvention cantonale							
	Participations des communes reçues		70 199,00		76 700		62 360,00	
	et à encaisser	16 606,95					8 054,15	
7. Economie publique								
710	Transports publics	1 828,45		4 000				
711	Vélostation	31 762,16		15 000		3 237,84		transitoire fin 2018: 11'762.16 / forfait 2019: 15'000.-
712	Projet pour la mobilité future	2 154,00		4 500		4 474,95		
740	Participation au slowUp Jura	10 000,00		10 000		8 000,00		
8. Finances								
810	Intérêts et frais	48,00		100		48,10		
830	Participations des communes encaissées,		146 887,00				159 281,00	
	à recevoir		48 331,16		199 100			
	ou à rembourser					13 633,36		
	Total du compte de fonctionnement	290 417,16	290 417,16	290 800	290 800	249 695,15	249 695,15	
Investissement		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
200	Gare routière et vélo-station							
	Participation au projet							crédit voté 2012
	Participation des communes							solde en 2023
240	Aménagement							
	Programme 3e génération	1 088,90						
	Subventions cantonales		28 446,00					
	Programme 4e génération			50 000				Pas de PA4
	Participation des communes à encaisser				50 000			
710	Transports							
	Etude aménagements des arrêts de bus	7 433,25						
720	Agriculture							
	Etude campagne d'agglomération	36 494,15				15 064,84		subventions en 2020
	Participation cantonale							
	Participation des communes à recevoir		16 570,30				15 064,84	
	Total du compte d'investissement	45 016,30	45 016,30	50 000	50 000	15 064,84	15 064,84	

Utilisation des crédits d'investissement :							
	crédit voté (en francs)	voté le	Comptes 2018 et années antérieures	Comptes 2019	Dépenses totales à fin 2019	Solde estimé	Commentaires
Gare routière et vélo-station, participation	1 060 000	28 6 2012	954 000,00	0,00	954 000,00	106 000	solde en 2023
Programme 3e génération	120 000	17 9 2015	119 176,75	0,00	119 176,75	0	terminé en 2019
Etude de la campagne d'agglomération	55 000	21 9 2017	36 494,15	15 064,84	51 558,99	0	terminé en 2019, subventions en 2020

Clé de répartition des comptes 2019 :	
A	Montants à rembourser aux communes en 2019 au titre des charges de fonctionnement.
B	Montants à payer par les communes en 2019 au titre du processus Label Cité de l'énergie.
C	Différence entre A et B
D	Répartition du montant encaissé d'avance de 106'000 frs en 2016.

Aucune contribution n'est sollicitée auprès des communes pour 2019 au titre des investissements, car les subventions à recevoir en 2020 pour l'étude relative à la campagne d'agglomération sont évaluées à 25'000 frs.

	nombre d'habitants au 1.1.2019	Clé de répartition 2019	A	B	C	D
Châtillon	481	1,7%	232,26	249,10	16,84	1 839,04
Courrendlin	3 519	12,5%	1 699,22	1 822,44	123,22	12 613,90
Courroux	3 314	11,7%	1 600,23	1 716,27	116,04	12 374,20
Courtételle	2 612	9,3%	1 261,26	1 352,72	91,46	9 918,22
Delémont	12 682	44,9%	6 123,76	0,00	-6 123,76	49 060,61
Develier	1 354	4,8%	653,81	701,22	47,41	5 552,47
Rossemaison	637	2,3%	307,59	329,89	22,30	2 330,23
Soyhières	433	1,5%	209,08	224,24	15,16	1 945,13
Val Terbi	3 202	11,3%	1 546,15	1 658,27	112,12	10 366,19
Totaux :	28 234	100,0%	13 633,36	8 054,15	-5 579,21	106 000,00

Bilan	au		Passifs	au	
	au 1.1.2019	31.12.2019		au 1.1.2019	31.12.2019
Actifs			Passifs		
Compte-courant Banque Raiffeisen	178 513,04	142 202,65	Passifs transitoires	155,55	187,05
Participations à recevoir	0,00	15 064,84	Créanciers	27 161,95	24 160,00
Débiteurs		0,00	Dû à Delémont 2023	106 000,00	106 000,00
Actifs transitoires	15 516,60		Dû à Delémont	87 665,41	6 123,75
Dû par Delémont	28 073,50		Dû à Châtillon	517,59	
Dû par Châtillon	1 011,71	16,84	Dû à Courrendlin	3 714,58	
Dû par Courrendlin	8 344,52	123,22	Dû à Courroux	3 513,36	
Dû par Courroux	7 090,99	116,04	Dû à Courtételle	2 778,41	
Dû par Courtételle	5 697,55	91,46	Dû à Develier	1 490,35	
Dû par Develier	2 826,31	47,41	Dû à Rossemaison	689,76	
Dû par Rossemaison	1 297,42	22,30	Dû à Soyhières	482,08	
Dû par Soyhières	876,61	15,16	Dû à Val Terbi	3 420,82	
Dû par Val Terbi	9 682,85	112,12	Capital propre	21 341,24	21 341,24
Total	258 931,10	157 812,04	Total	258 775,55	157 812,04

acceptés par le conseil le 9 février 2021

soumis à l'assemblée du 23 mars 2021

Compte de résultats			Budget 2020		Comptes 2020	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus
0		Aministration générale				
011		Législatif				
0119		Assemblée des délégués				
0119	30002,00	Jetons de présence	10 000		2 694,40	
012		Exécutif (Conseil)				
0121		Comité du syndicat (conseil)				
0121	30000,00	Traitements	4 000		4 000,00	
0121	30002,00	Jetons de présence	5 500		1 510,00	
0121	30990,00	Repas de fin d'année, collations et apéritifs	500		0,00	
0121	30500,00	Assurances AVS, AI et APG / AC	500		477,45	
022		Services généraux, autres				
0220		Services généraux administratifs (fonctionnement du syndicat)				
0220	31300,01	Mandat secrétariat	40 000		31 960,00	
0220	31300,02	Mandat aménagement	60 000		58 775,40	
0220	31300,03	Mandat journal de l'aggl	24 000		11 228,60	
0220	31320,01	Atelier Mobilité du futur	5 000		0,00	
0220	31320,02	Mesures dossier Mobilité du futur	10 000		0,00	
0220	31320,03	Mesures dossier Campagne d'agglomération	10 000		0,00	
0220	31330,00	Frais informatiques	2 800		2 525,20	
0220	46121,00	Contributions des communes membres		172 300		113 171,05
6		Trafic - transports - télécommunications				
6223		Trafic régional et d'agglomération				
6223	36121,00	Déficit de la vélostation	10 000		10 000,00	
6223	36369,00	Participation au slowUp Jura	8 000		1 600,00	
6223	46121,00	Contributions des communes membres		18 000		11 600,00
7		Protection de l'environnement - aménagement du territoire				
750		Protection des espèces et du paysage				
7500	31320,00	Mesures de la convention-paysage	50 000		8 930,00	
7500	36012,00	Emoluments des transferts cantonaux				
7500	46110,00	Subvention cantonale (convention paysage)		25 000		4 465,00
7500	46121,00	Contributions des communes membres		25 000		4 465,00
7696		Cité de l'énergie				
7696	31300,04	Mandat délégué à l'énergie	20 000		12 631,00	
7696	31300,05	Cité de l'énergie, cotisations et abonnements	5 200		5 200,00	
7696	31320,00	Mesures du label Cité de l'énergie *	39 000		18 374,15	
7696	46121,00	Contributions des communes membres		64 200		36 205,15
790		Aménagement du territoire				
7905		Promotion de la réhabilitation du patrimoine bâti				
7905	31309,00	Promotion de la réhabilitation du patrimoine bâti	10 000		771,80	
7905	46121,00	Contributions des communes membres		10 000		771,80
9		Finances - impôts				
96		Administration de la fortune et de la dette				
961		Intérêts				
9610	31303,00	Frais bancaires	100		48,06	
9610	46121,00	Contributions des communes membres		100		48,06
971		Redistributions				
9710	46990,25	Taxe sur le CO ₂				
999		Clôture				
999	90000,00	Compte général	0			
Totaux :			314 600	314 600	170 726,06	170 726,06

Cité de l'énergie
*** Mesures 2020 du plan d'actions 2019-2022**

Suivi hebdomadaire des consommations des bâtiments communaux	6 000	4 911,10
Renforcement communication énergie (site internet, journal Agglo)	10 000	10 257,55
Réflexion régionale sur la stratégie	15 000	0,00
Formation et sensibilisation du personnel	5 000	0,00
Diverses dépenses externes (location de salle, matériel, réception)	3 000	3 205,50
total des mesures :	39 000	18 374,15

Compte d'investissement			Budget 2020		Comptes 2020	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
8		Economie publique				
81		Agriculture				
815		Mesures économiques				
8157		Promotion				
8157	57201,00	Part des communes à recevoir en début d'exercice			15 064,84	
8157	57201,01	Part des communes à leur rembourser			9 935,16	
8157	63000,00	Subvention fédérale				12 500,00
8157	63100,00	Subvention cantonale				12 500,00
					25 000,00	25 000,00

Utilisation des crédits d'investissement :					
	crédit voté (en francs)	voté le	Comptes 2019 et années antérieures	Comptes 2020	Commentaires
Etude de la campagne d'agglomération	55 000	21 9 2017	51 558,99	-25 000,00	liquidé en 2020

Dépenses à répartir entre les communes:

A	Coûts à répartir entre toutes les communes	113 171,05 0 Administration générale
		11 600,00 622 Trafic régional et d'agglomération
		4 465,00 730 Protection du paysage
		771,80 790 Aménagement du territoire
		48,06 9 Finances
		130 055,91
B	Coûts relatifs à Cité de l'énergie	36 205,15 7696 Cité de l'énergie
		166 261,06

Clés de répartition des comptes 2020

	nombre d'habitants au 1.1.2020	Clé de répartition	Participation A	Montant reçu en 2020	Montant à recevoir
Châtillon	483	1,7%	2 247,48	1 920,00	327,48
Courrendlin	3 514	12,6%	16 351,22	14 047,00	2 304,22
Courroux	3 278	11,7%	15 253,07	13 228,00	2 025,07
Courtételle	2 631	9,4%	12 242,47	10 426,00	1 816,47
Delémont	12 355	44,2%	57 489,83	50 622,00	6 867,83
Develier	1 379	4,9%	6 416,71	5 405,00	1 011,71
Rossemaison	674	2,4%	3 136,23	2 543,00	593,23
Soyhières	431	1,5%	2 005,51	1 728,00	277,51
Val Terbi	3 205	11,5%	14 913,39	12 781,00	2 132,39
	27 950	100,0%	130 055,91	112 700,00	17 355,91

Montant à rembourser (investissement)
171,69
1 249,09
1 165,20
935,22
4 391,73
490,18
239,58
153,20
1 139,26
9 935,16

	nombre d'habitants au 1.1.2020	Clé de répartition	Participation B	Montant reçu en 2020	Montant à recevoir
Châtillon	483	3,1%	1 121,33	993,00	128,33
Courrendlin	3 514	22,5%	8 158,06	7 263,00	895,06
Courroux	3 278	21,0%	7 610,16	6 840,00	770,16
Courtételle	2 631	16,9%	6 108,10	5 391,00	717,10
Delémont		0,0%	0	0	0
Develier	1 379	8,8%	3 201,47	2 795,00	406,47
Rossemaison	674	4,3%	1 564,75	1 315,00	249,75
Soyhières	431	2,8%	1 000,60	894,00	106,60
Val Terbi	3 205	20,6%	7 440,69	6 609,00	831,69
	15 595	100,0%	36 205,15	32 100,00	4 105,15

1	Actif		
10	Patrimoine financier		
100	Disponibilités et placements à court terme		
1002	Banque		
10020,00	CC BR CH74 8000 2000 0025 0423 0	142 202,65	111 094,29
101	Créances		
1011	Comptes courants avec des tiers		
10111,00	Canton du Jura		4 465,00
10112,00	Communes investissement 2019	15 064,84	-
10112,01	Dû par Delémont R		2 476,09
10112,02	Dû par Châtillon R	16,84	284,12
10112,03	Dû par Courrendlin R	123,22	1 950,18
10112,04	Dû par Courroux R	116,04	1 630,03
10112,05	Dû par Courtételle R	91,46	1 598,35
10112,06	Dû par Develier R	47,41	928,00
10112,07	Dû par Rossemaison R	22,30	603,40
10112,08	Dû par Soyhières R	15,16	230,91
10112,09	Dû par Val Terbi R	112,12	1 824,82
10490,00	Actifs transitoires - charges extraordinaires		18 075,00
	Total de l'actif	157 812,04	145 160,19
2	Passif		
20	Capitaux de tiers		
200	Engagements courants		
2001	Comptes courants avec des tiers		
20012,01	Dû à Delémont R	21 123,75	-
204	Passifs de régularisation		
2040	Charges du personnel		
20401,01	Mandat Erard Sàrl	9 160,00	7 960,00
20405,00	Charges sociales de l'employeur - AVS	155,55	157,15
2041	Charges de biens et de services et autres charges d'exploitation		
20410,00	Passifs transitoires - charges de matériel et de marchandises	31,50	9 701,80
29	CAPITAL PROPRE		
293	Préfinancements		
2930	Préfinancements		
29309,00	Montant dû à Delémont solde vélo-station	106 000,00	106 000,00
299	Excédent / découvert du bilan		
2990	Résultat annuel		
29900,00	Compte général	-	-
2999	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)		
29990,00	Compte général	21 341,24	21 341,24
	Total du passif	157 812,04	145 160,19

Compte de résultats			Budget 2020		Budget 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus
0		Administration générale				
011		Législatif				
0119		Assemblée des délégués				
0119	30002,00	Jetons de présence	10 000		8 000	
012		Exécutif (Conseil)				
0121		Comité du syndicat (conseil)				
0121	30000,00	Traitements	4 000		4 000	
0121	30002,00	Jetons de présence	5 500		3 000	
0121	30990,00	Repas de fin d'année, collations et apéritifs	500		100	
0121	30500,00	Assurances AVS, AI et APG / AC	500		480	
022		Services généraux, autres				
0220		Services généraux administratifs (fonctionnement du syndicat)				
0220	31300,01	Mandat secrétariat	40 000		38 000	
0220	31300,02	Mandat aménagement	60 000		58 000	
0220	31300,03	Mandat journal de l'agglomération	24 000		10 000	
0220	31300,04	Mandat appui UETP Delémont			15 000	
0220	31300,05	Mandat exceptionnel UETP Delémont 2020			18 075	
0220	31320,01	Atelier Mobilité du futur	5 000			
0220	31320,02	Mesures dossier Mobilité du futur	10 000		10 000	
0220	31320,03	Mesures dossier Campagne d'agglomération	10 000		0	
0220	31330,00	Frais informatiques	2 800		2 800	
0220	46121,00	Contributions des communes membres		172 300		167 455
6		Trafic - transports - télécommunications				
6223		Trafic régional et d'agglomération				
6223	36121,00	Déficit de la vélostation	10 000		5 000	
6223	36369,00	Participation au slowUp Jura	8 000		8 000	
6223	46121,00	Contributions des communes membres		18 000		13 000
7		Protection de l'environnement - aménagement du territoire				
750		Protection des espèces et du paysage				
7500	31320,00	Mesures de la convention-paysage	50 000		50 000	
7500	46110,00	Subvention cantonale (convention paysage)		25 000		25 000
7500	46120,00	Contributions des communes membres		25 000		25 000
7696		Cité de l'énergie				
7696	31300,04	Mandat délégué à l'énergie	20 000		28 400	
7696	31300,05	Cité de l'énergie, cotisations et abonnements	5 200		5 200	
7696	31320,00	Mesures du label Cité de l'énergie *	39 000		102 200	
7696	42606,00	Participations propriétaires Group-it				35 000
7696	46300,00	Participation OFEN Group-it				15 000
7696	46120,00	Contributions des communes membres		64 200		85 800
790		Aménagement du territoire				
7905		Promotion de la réhabilitation du patrimoine bâti				
7910	31309,00	Promotion de la réhabilitation du patrimoine bâti	10 000		10 000	
7910	46120,01	Contributions des communes membres		10 000		10 000
9		Finances - impôts				
96		Administration de la fortune et de la dette				
961		Intérêts				
9610	31303,00	Frais bancaires	100		100	
9610	46121,00	Contributions des communes membres		100		100
971		Redistributions				
9710	46990,25	Taxe sur le CO ₂				
999		Clôture				
999	90000,00	Compte général	0			
Totaux :			314 600	314 600	376 355	376 355

	2020	2021
Cité de l'énergie		
* Mesures du plan d'actions 2019-2022 (charges)		
Suivi hebdomadaire des consommations des bâtiments communaux (base)	6 000	5 200
Renforcement communication énergie (site internet, journal Agglomération)	10 000	10 000
Réflexion régionale sur la stratégie	15 000	0
Formation et sensibilisation du personnel	5 000	5 000
Diverses dépenses externes (location de salle, matériel, réception)	3 000	2 000
Mise en œuvre Group-it		70 000
Préparation re-certification 2022		10 000
total des mesures :	39 000	102 200

Dépenses à répartir entre les communes:

A	Coûts à répartir entre toutes les communes	167 455	0 Administration générale dont 18'075 mandat exceptionnel UETP Delémont
		13 000	622 Trafic régional et d'agglomération
		25 000	730 protection du paysage
		10 000	790 Aménagement du territoire
		100	9 Finances
		215 555	
B	Coûts relatifs à Cité de l'énergie	85 800	7696 Cité de l'énergie
		301 355	

Clé de répartition du budget 2021						
	nombre d'habitants au 1.1.2020	Clé de répartition	Participation A	Participation B	Participation à l'investis- sement	total
Châtillon	483	1,7%	3 725	2 657	0	6 382
Courrendlin	3 514	12,6%	27 101	19 333	0	46 434
Courroux	3 278	11,7%	25 280	18 035	0	43 315
Courtételle	2 631	9,4%	20 291	14 475	0	34 766
Delémont	12 355	44,2%	95 284	0	0	95 284
Develier	1 379	4,9%	10 635	7 587	0	18 222
Rossemaison	674	2,4%	5 198	3 708	0	8 906
Soyhières	431	1,5%	3 324	2 371	0	5 695
Val Terbi	3 205	11,5%	24 717	17 633	0	42 351
	27 950	100,0%	215 555	85 800	0	301 355

Procès-verbal de l'assemblée du Syndicat d'agglomération de Delémont du 7 novembre 2019 à Delémont

1) Ouverture de l'assemblée

M. le président Jean-Claude Finger salue les membres des conseils invités à l'assemblée (6 maires et 28 conseillers et conseillères communaux présents) des 9 communes membres du Syndicat et les invités : M. Claude Hêche, Conseiller aux Etats, M. Laurent Gogniat, responsable du domaine Nature à l'Office cantonal de l'environnement, Mme Sabine Jaquet, aménagiste à la Section de l'aménagement du territoire, Service du développement territorial, M. Ernest Borruat, conseiller communal à Delémont (président de la commission d'aménagement), M. Hubert Jaquier, chef du Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics de la ville de Delémont, Mme Céline Wermeille, urbaniste-adjointe de la commune de Delémont, Mme Célia Marquis, chargée de mission aménagiste-urbaniste, M. Thomas Bühler, délégué à l'énergie de l'agglomération, M. Thomas Le Meur (Le Quotidien jurassien).

Mme Célia Marquis se présente brièvement.

Sont excusés : plusieurs membres de l'assemblée (voir la liste des présences annexée), M. le Ministre David Eray, chef du Département de l'environnement, M. Daniel Rieder, chef du Service du développement territorial, M. Pascal Mertenat, chef du Service des infrastructures, M. Joël Burkhalter, maire de Courrendlin et M. Christian Zuber, maire de Soyhières.

L'ordre du jour prévu dans l'invitation du 24 septembre est accepté.

2) Appel

M. le Président indique qu'un appel est nécessaire selon les statuts pour vérifier le quorum. M. Henri Erard procède à l'appel. 28 membres sur 46 sont présents, représentant 62,8 % des voix (voir annexe). L'assemblée peut valablement siéger.

Malgré le fait que la valeur des voix n'est pas identique selon la commune, M. le Président précise que les votations se feront à mains levées, pour simplifier la procédure. Si le résultat d'un vote ne paraît pas clair, le vote sera répété, de manière nominative, sur appel. Le vote à bulletin secret pourra être demandé par l'assemblée, selon les statuts.

3) Procès-verbal de l'assemblée du 20 septembre 2018

Le procès-verbal de l'assemblée du 20 septembre 2018 a été remis aux secrétariats communaux avec l'invitation à la séance. Il est accepté par levée de mains à la majorité évidente.

4) Projet d'agglomération de 3^e génération : information sur l'état du dossier et sur la mise en œuvre des mesures

M. Damien Chapuis, président du conseil d'agglomération, rappelle que le projet avait été déposé à la Confédération (ARE - Office fédéral du développement territorial) en décembre 2016. L'information sur les projets retenus ou non par le Département fédéral a été donnée en janvier 2018 (avec le refus initial de la Confédération pour nous). Ensuite, une première séance a eu lieu pour la défense du dossier en mars 2018 entre l'ARE, le Canton (M. David Eray, Président du Gouvernement jurassien) et l'agglomération avec l'appui de M. Claude Hêche, conseiller aux Etats. S'en est suivi un travail très conséquent de défense politique et technique du dossier de janvier 2018 à septembre 2019.

La décision définitive de réintégrer Delémont par les Chambres fédérales a été prise fin septembre 2019. L'Accord sur les prestations (document réglant les subventions) entre CH, RCJU et l'agglomération est établi et en voie de finalisation. Le taux de cofinancement de mesures est de 35% (pareil que pour le PA2). A noter qu'il y aura des contributions forfaitaires sur un certain nombre de mesures (pas forcément 35%).

Le Conseil d'agglomération a décidé de renoncer à l'élaboration d'un PA4, car il y a environ 80 mesures dans les PA1-2-3, dont encore 60 en cours ou à réaliser. Les efforts doivent être concentrés sur la mise en œuvre.

Nous avons la volonté de présenter ultérieurement un PA5 avec un bon état d'avancement de la réalisation des mesures afin d'obtenir une bonne note et éviter d'être recalé. Nous avons à disposition

suffisamment de planifications régionales pour assurer un développement cohérent (PA3 de 2016 et Plan directeur régional de 2017). La priorité est de réaliser ce qui doit l'être.

Aujourd'hui, notre satisfaction est très grande et notre gratitude envers les acteurs encore plus, particulièrement à l'égard de M. le Conseiller aux Etats Claude Hêche. M. Damien Chappuis rappelle qu'il est indispensable d'inscrire les projets d'agglomération retenus dans les planifications financières.

M. le Conseiller aux Etats Claude Hêche remercie des propos élogieux, en ajoutant qu'ils concernent aussi les autres acteurs. Les éléments indispensables de la correction ont été la réflexion politique et technique. La durée de l'opération a pris plusieurs mois et par exemple 7 décisions du Conseil des Etats. Il retient trois points :

- la définition du périmètre des agglomérations mérite une clarification, notamment par la volonté des cantons ;
- la tentative de prédominance des grandes agglomérations du pays ;
- l'importance de donner des impulsions sur nos priorités et besoins. Il faut donner des signaux sur ce qu'on veut, par exemple dans le Jura l'agglomération et l'état des forêts. Un signal est par exemple d'utiliser notre bois pour nos bâtiments et notre énergie.

Il remercie les personnes présentes pour la confiance accordée pendant les 12 années de son mandat fédéral.

Mme Céline Wermeille présente l'accord sur les prestations et la mise en œuvre des projets, en insistant sur le point que les projets devront être réalisés dans les 6 ans. Selon le projet d'Accord sur les prestations, les projets soutenus au titre du PA3, sont :

Taux de 35%	Devis	Subvention
1.26a - traversée de Courrendlin	9.32	3.26
3.01 - nouvelle passerelle gare Delémont	7.87	2.75
3.09 - rebroussement des bus, Ballastière	0.09	0.03
3.11 - rebroussement des bus, Communance	0.28	0.1
Forfaits		
Liste Mobilité douce	Devis	Subvention
1.14a - itinéraire cyclable Gare Sud - Ballastière	0.46	0.10
1.16a - itinéraire cyclable Courroux - ZARD	0.65	0.14
1.47 - traversée de Rossemaison	2.31	0.50
2.14c - itinéraire cyclable entre routes de Delémont et Courroux	0.65	0.14
3.02a - nouvelle liaison MD au sud-est de Delémont	4.36	0.94
3.05 - liaison MD Gros Seuc - Morépoint et gare	0.74	0.16
3.21 - liaison MD nord-est Courrendlin	0.28	0.06
3.80 - stationnement vélos interfaces TP	0.23	0.05
Liste gestion trafic	Devis	Subvention
1.4a3 - réaménagement quai Sorne et route de Moutier	4.66	0.803
2.205a - traversée de Develier, partie centre	0.74	0.127
Total	32.64	9.17

Les mesures des PA1 et PA2 déjà réalisées sont :

N° et nom de la mesure	Coûts	Montant subvention fédérale	Année réalisation
1.1a Gare routière - pole d'échange	3.6	1.272	2016
1.1b1 Parking vélo et vélostation à Delémont	0.84	0.178	2014
1.4b Boucle de circulation urbaine, Delémont	2.896	0.817	2018-19
1.9b Passage à niveau CFF sur itinéraire de mobilité douce, Delémont	1.47	-	2011

1.10 Piste cyclable Delémont - Soyhières	0.64	0.11	2018
1.21 Itinéraire cyclable Courroux - Vicques par Bellevie	0.26	0.1	2012
1.23 Itinéraire cyclable Vicques (Recolaine) - Courchapoix	0.65	-	2009
1.25 Accès centre commercial, passerelle sur la Birse, Courrendlin	0.5	-	2017
1.27 Piste Cyclable Courrendlin - Châtillon	0.67	0.17	2014
1.29a Aménagement d'un rond-point à Courtételle	0.3	-	2010
1.30 Itinéraire cyclable Courtételle - Courfaivre	0.6	-	2008
1.31 Aménagement de la RC 6 à l'entrée est de Develier	0.34	-	2008
1.35 Itinéraire cyclable Delémont - Courtételle	1.12	-	2008
1.40 Route de contournement au sud de la Communance	0.8	-	2012
1.44a Aménagement de la voie Delémont-Courtételle	0.27	-	2014
1.51 Rebroussement Courrendlin / Rebeuvelier	0.068	0.022	2018

Totaux en frs : **11.5**
mios **2.7** **mios**

La liste des mesures réalisées, en cours, ou planifiées en 2020 est la suivante :

1.9b) Passage à niveau mobilité douce au Colliard, Delémont

1.10) Delémont – Soyhières (photo)

1.21) Vicques – Courroux par Bellevie

1.23) Vicques – Courchapoix

1.25) Accès centre commercial, passerelle sur la Birse, Courrendlin

1.27) Courrendlin – Châtillon

1.30) Courtételle – Courfaivre

1.35) Delémont – Courtételle

3.05) Liaison de mobilité douce Gros-Seuc – Morépoint et gare (étude et travaux provisoires)



Pistes, itinéraires cyclables, mobilité douce (travaux)

1.39) Itinéraire cyclable Delémont - Communance (petite intervention)

1.48) Itinéraire cyclable Courtételle-Châtillon par route communale (dépôt public et travaux)

Pistes, itinéraires cyclables, mobilité douce (étude)

1.14a) Itinéraire cyclable Gare Sud – Ballastière, Delémont (crédit d'étude)

1.36a) Vies-St-Catherine (crédit d'étude)

2.14c) Itinéraire cyclable entre routes de Delémont et Courroux (crédit d'étude)

2.202) Itinéraire cyclable Châtillon – Rossemaison

3.02a) Nouvelle liaison de mobilité douce à l'est de Delémont (crédit d'étude)

3.21) Liaison de mobilité douce au nord-est de Courrendlin

3.42) Liaison des pistes cyclables au nord de Châtillon

Transports publics et stationnement vélo

1.1a) Gare routière (photo)

1.1b1) Vélostation, 1^{ère} étape

1.44a) Aménagement de la voie ferrée Delémont-Courtételle

1.44b) Aménagement de la voie Glovelier-Bassecourt (travaux été)



1.51) Rebroussement des bus à Rebeuvelier

1.53) Réaménagement et équipement des arrêts de bus (par toutes les communes)



3.09) Rebroussement de bus à la Ballastière (étude/ crédit pour travaux)

3.11) Rebroussement pour les bus à la Communance (travaux)

3.80) Stationnement vélos aux interfaces de transports publics (en continu)

Espaces publics, réaménagement de route et autres

1.3a) Place Roland-Béguelin, Vieille Ville, Delémont (éventuels 1ers travaux prévus en 2020)

1.3b) Espaces publics Vieille Ville, zone 20, étape 2 (Nord) (éventuels 1ers travaux prévus en 2020)

1.4b) Boucle de circulation urbaine – chemin de Bellevoie, Delémont

1.4a2) Centre-gare, rues autour du Ticle-Théâtre du Jura (travaux en cours)

Réaménagement de route et autres

1.4a3) Centre-gare, zone 20, étape 3, rues Some-Moutier (étude en 2020)

1.12 et 1.20) Traversée de Courroux (dépôt public, travaux prévus en 2020)

1.22) Traversée de Vicques (travaux pont)

1.26a) Traversée Nord – Sud de Courrendlin (début des travaux en 2020)

1.29a) Rond-point de la gare, Courtételle

1.31) Traversée de Develier, entrée est

1.36b) Accès routier par les Prés-Roses (crédit d'étude)

1.40) Route de contournement, sud de la Communance

3.01) Remplacement de la passerelle sur les voies ferrées, Delémont (crédit d'étude)

3.10) Système de gestion intelligente du stationnement, Delémont (étude)

3.82) Recharges publiques pour véhicules électriques (photo)



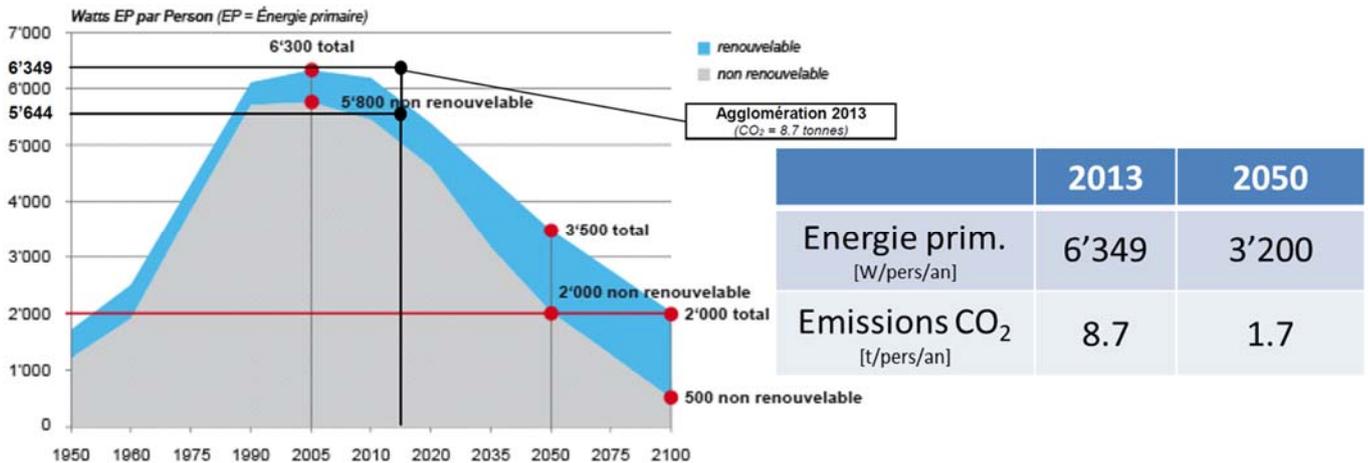
Dans tous les cas, l'horizon de réalisation est donné sous réserve des décisions des autorités compétentes et la planification est non définitive.

La discussion n'est pas utilisée.

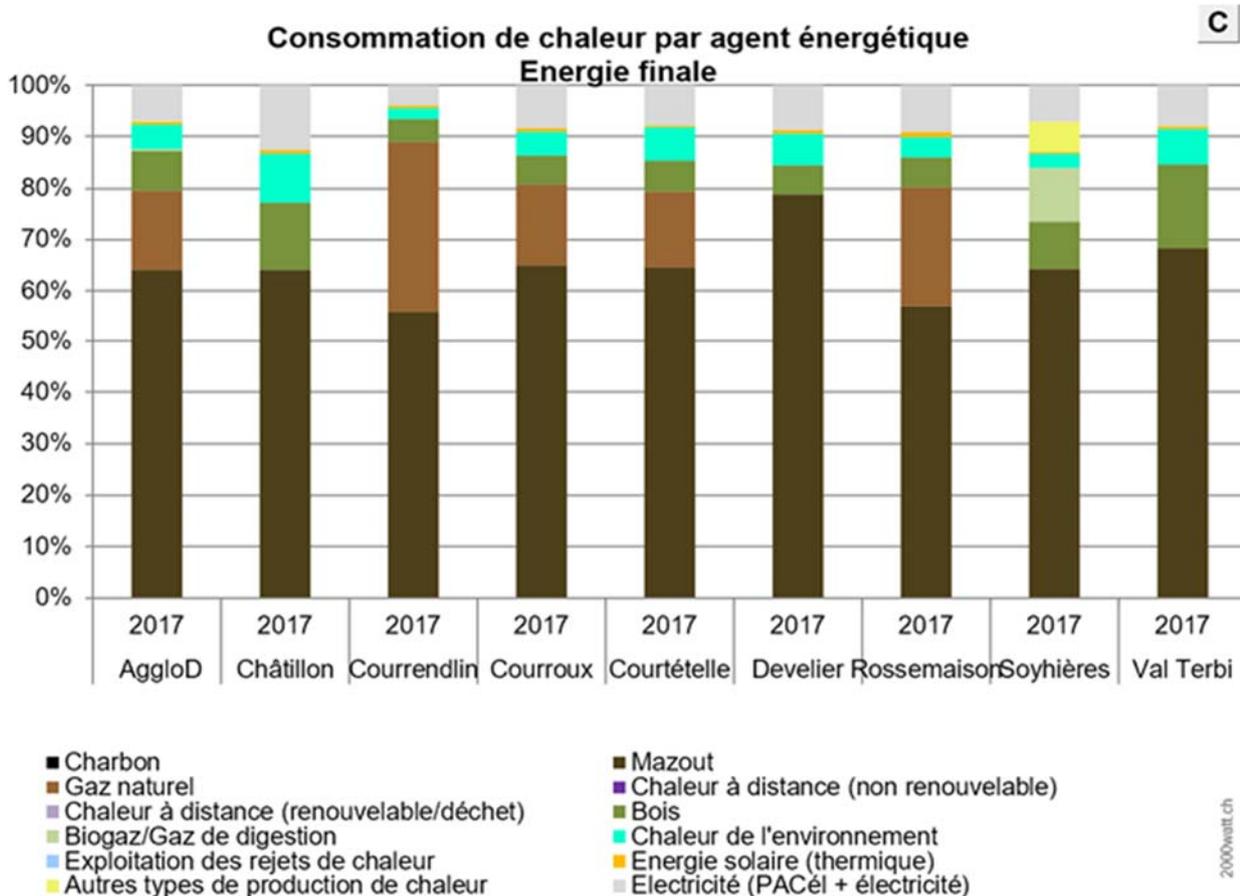
5) Présentation du bilan Région Energie

M. Thomas Bühler présente le sujet. Cette année, il a été possible de calculer et analyser l'énergie utilisée dans l'agglomération. Il rappelle que chaque commune est maître d'ouvrage de sa stratégie. L'agglomération n'a aucune compétence déléguée par les communes. Il se tient à disposition des conseils communaux pour présenter le bilan et réfléchir sur les mesures à prendre. Tous les chiffres concernent l'agglomération sans la commune de Delémont.

Le bilan découle de la Conception directrice de l'énergie et du Plan directeur régional. Les objectifs fixés pour 2050 sont la réduction de moitié de l'énergie primaire et de 80% des émissions de CO₂ :

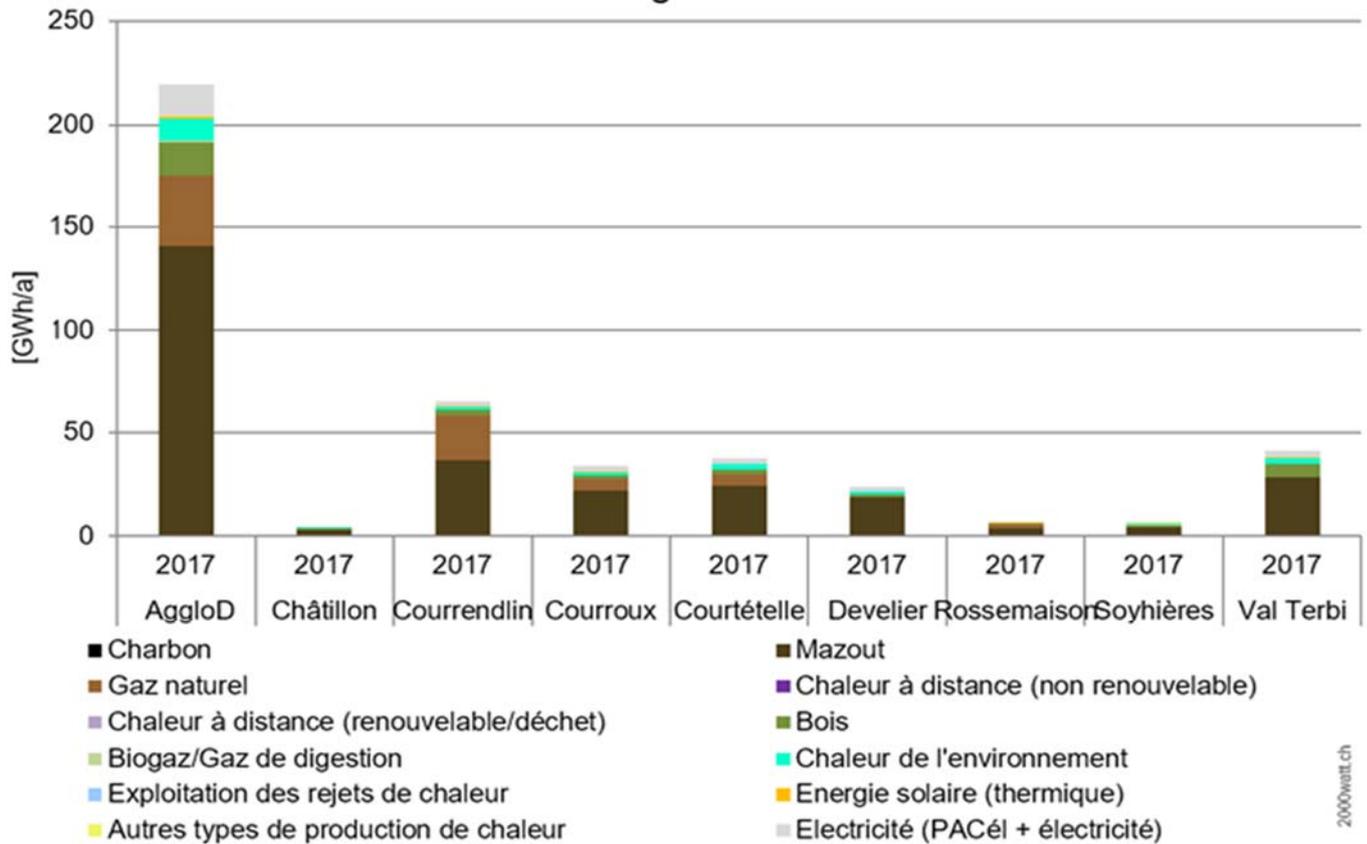


Pour ce qui est de la chaleur, l'agglomération consomme environ 220 GWh (énergie finale¹). La majorité de cette chaleur provient encore des énergies fossiles (64% de mazout, 15 % de gaz).



¹ L'énergie finale est celle qui est consommée sur place par le consommateur final (ex : litre de mazout, m³ de bois, etc...)

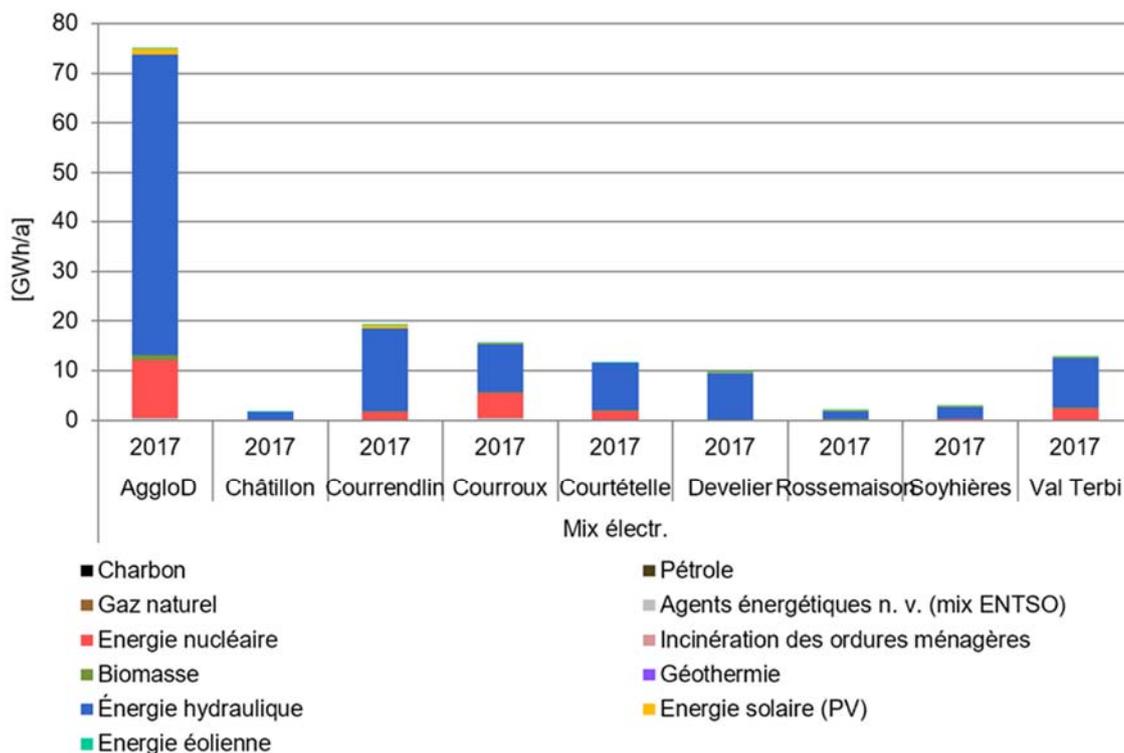
Consommation de chaleur par agent énergétique (absolu) Energie finale

C


2000watt.ch

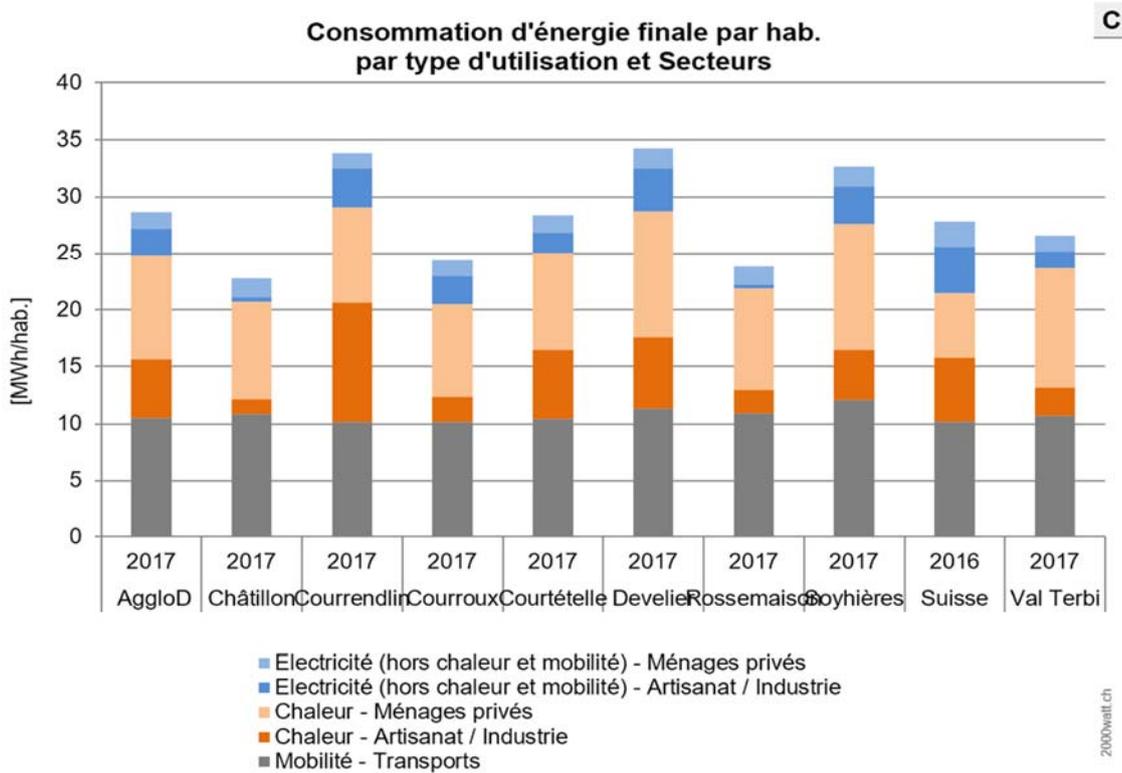
Pour ce qui est de l'électricité, l'agglomération consomme environ 75 GWh d'électricité (énergie finale). 81% de cette énergie est d'origine hydraulique, 15% d'origine nucléaire, le solde provenant des nouvelles énergies renouvelables.

Consommation de courant par agent énergétique (absolu) Energie finale

C


2000watt.ch

La répartition de cette énergie par habitant et par commune est présentée dans le tableau suivant.

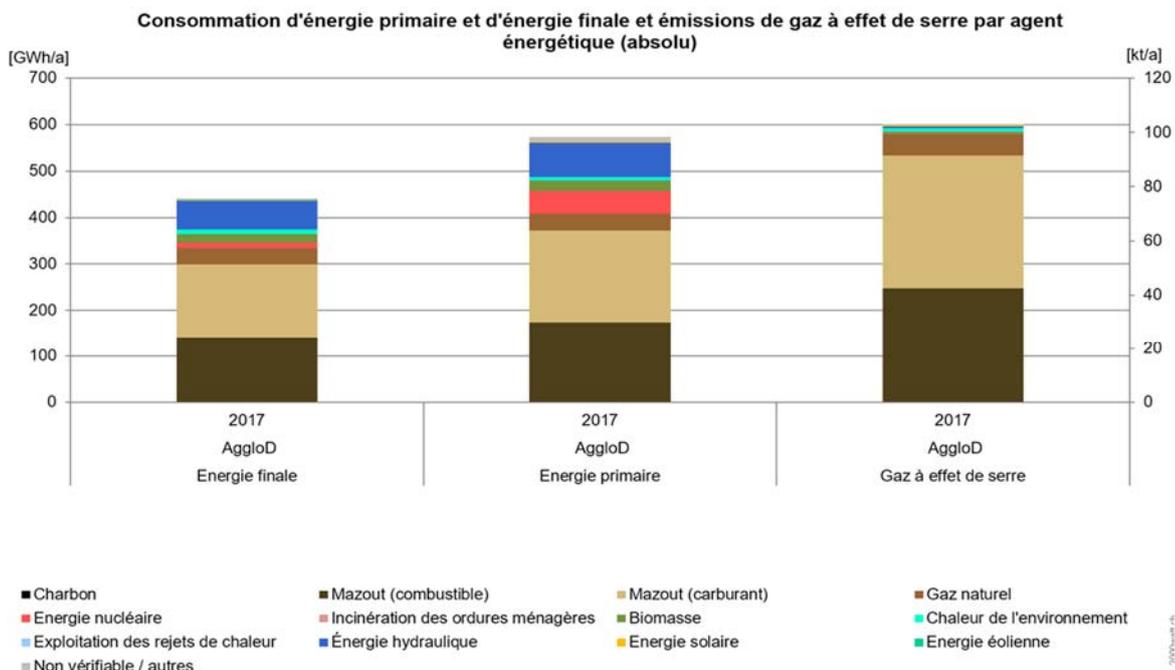


La figure ci-dessous met en relation l'énergie finale, l'énergie primaire et les émissions de CO₂. Pour rappel, l'énergie finale est celle consommée sur place par le consommateur final, alors que l'énergie primaire tient compte de l'énergie qu'il a fallu dépenser pour extraire et acheminer l'énergie jusqu'au consommateur final.

De manière concrète, cela signifie que chaque litre de mazout consommé dans l'agglomération, nécessite 0.24 litre de mazout supplémentaire pour l'extraction et son acheminement.

A noter que les objectifs fixés par l'agglomération sont calculés en termes d'énergie primaire et tiennent donc compte du type d'énergie considéré.

Il en va de même pour ce qui est des émissions de gaz à effet de serre. En ce qui concerne l'énergie, les produits pétroliers sont à l'origine de plus de 90 % des émissions de gaz à effet de serre de l'agglomération.

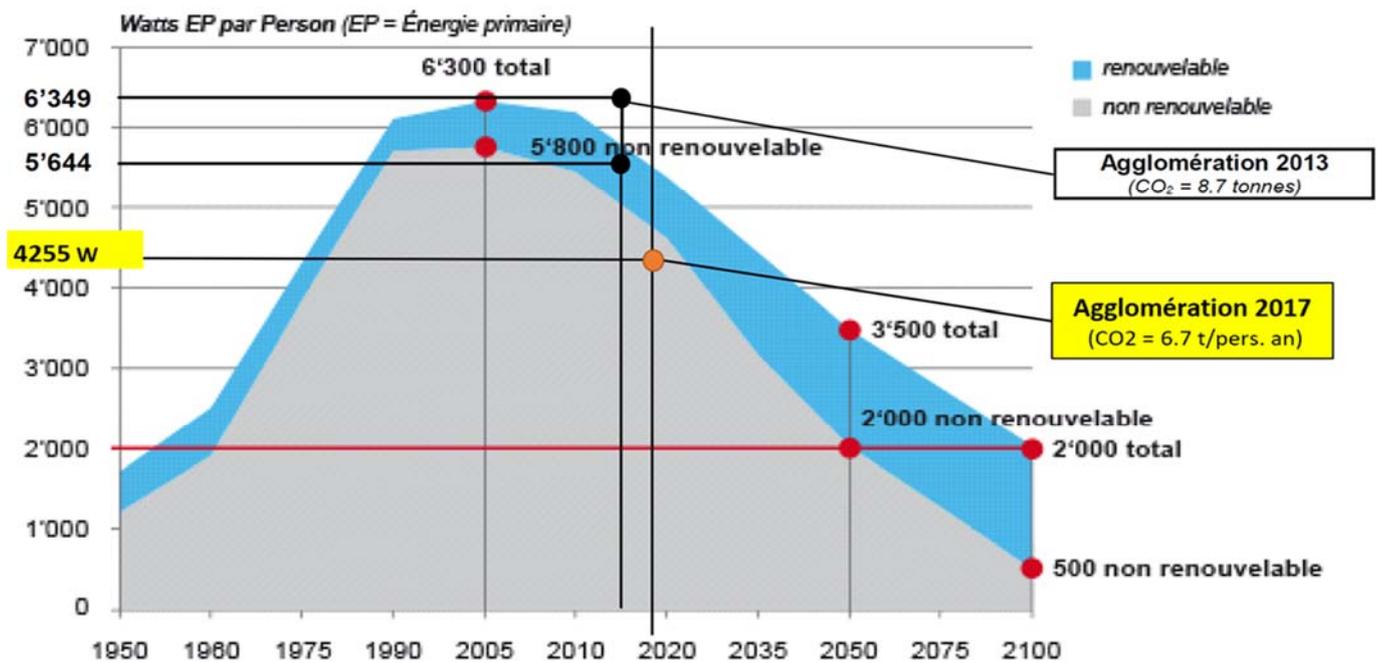


Quels sont les résultats ?

La figure ci-dessous présente les résultats pour l'année 2017. La quantité d'énergie primaire est de 4'255W par habitant et par an alors que les émissions de gaz à effet de serre sont de 6.7t/hab.

Ces résultats encourageants s'expliquent notamment par :

- Le changement de stratégie du principal distributeur d'électricité qui propose du courant d'origine hydraulique comme produit standard à tous les clients
- Une meilleure précision des données de consommation électrique
- Un changement des méthodes de calcul concernant les besoins de chaleur (Puissance des chaudières vs surface des bâtiments)
- Les remplacements de production de chaleur



Conformément à la Conception directrice de l'énergie, la stratégie pour atteindre les objectifs en termes de couvertures des besoins de chaleur est la suivante :

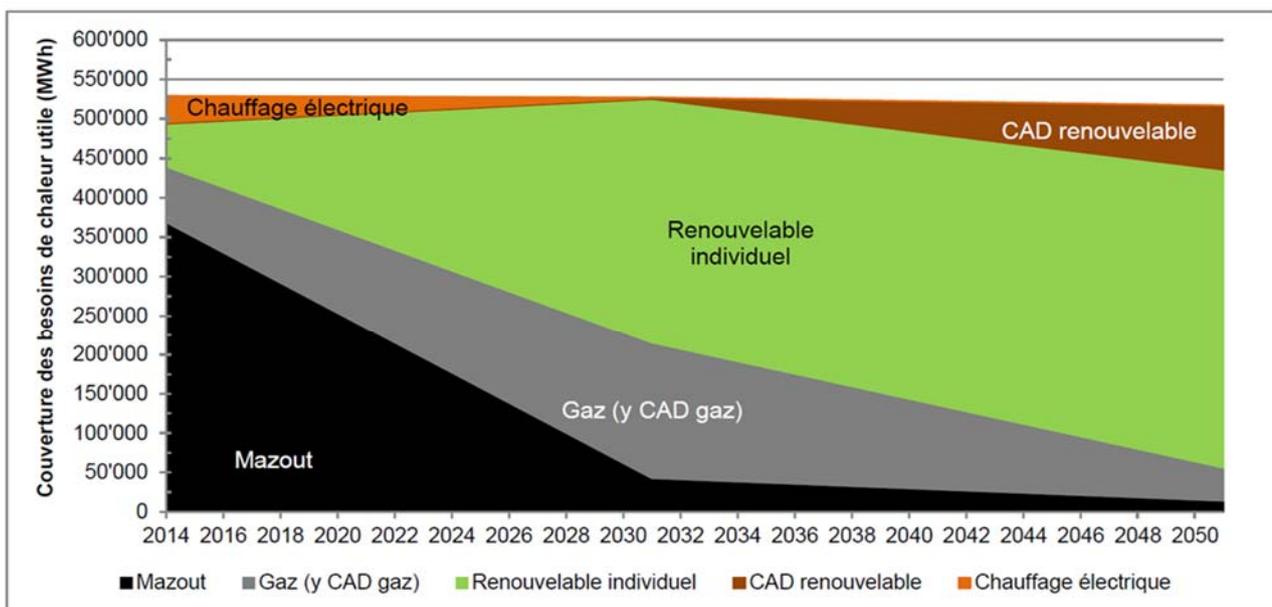


Figure 11 : Stratégie de couverture des besoins de chaleur de l'Agglomération entre 2013 et 2050

Les priorités sont :

P1: la réduction du mazout

P2: la réduction chauffage électrique

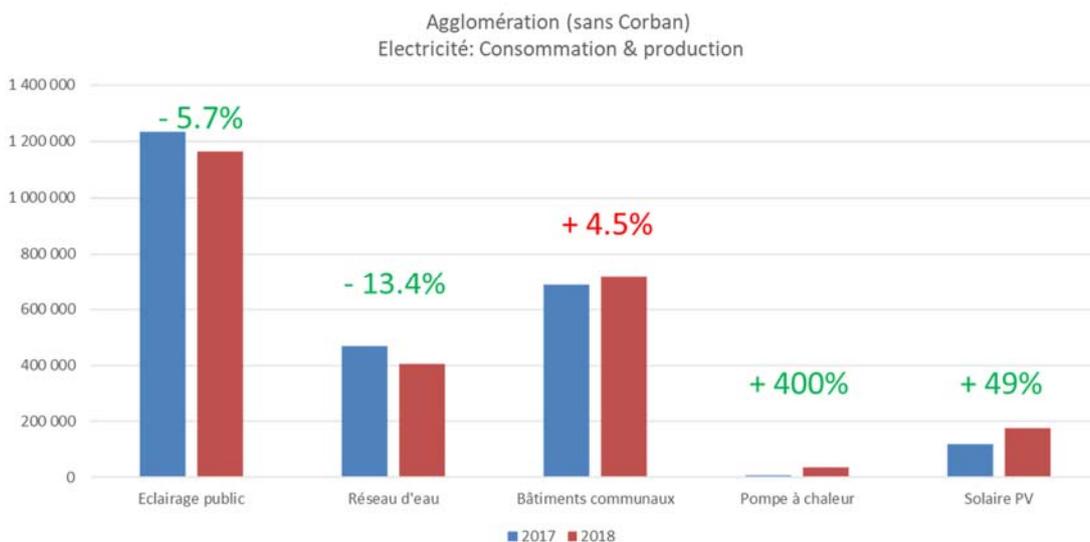
P3: la densification temporaire du réseau de gaz et développement des énergies renouvelables :

- Bois (CAD et individuel)
- PAC
- Solaire thermique

A titre indicatif et pour mettre en avant les actions menées par les communes pour réaliser ces objectifs, les points suivants peuvent notamment être pris en exemple :

- Mise en place de commissions de l'énergie dans certaines communes
- Réflexion sur une stratégie globale d'assainissement des bâtiments communaux
- Remplacements ponctuels de productions de chaleur
- Adoption des Standards bâtiments et Achats responsables
- Augmentation de la part d'énergie verte dans les achats des communes
- Assainissements énergétiques des bâtiments communaux
- Assainissement de l'éclairage public
- Achat de véhicules électriques

La consommation électrique des bâtiments communaux a évolué comme suit :



Il en découle une réduction de 111'000 kWh, soit environ 22'000 frs d'économie par année.

La discussion n'est pas utilisée.

6) Présentation des résultats de l'étude pour la campagne d'agglomération

Mme Céline Wermeille présente le sujet. Elle rappelle les démarches :

- Etude en 2018 et 2019 par mandat
- Collaboration étroite avec les services cantonaux concernés et subvention de 50% de l'OFAG
- 3 ateliers participatifs avec milieux agricoles, milieux de protection de l'environnement, commerçants, représentants politiques, bourgeoisies, représentants des services cantonaux
- Consultation auprès des participants aux ateliers et mise au net
- Consultation auprès des communes en octobre 2019
- Finalisation du rapport en cours
- Envoi prochain aux communes

Le résultat sera un guide donnant les orientations souhaitées, sans force obligatoire.

Les mesures retenues à ce stade sont :

	Mesure 1	Mesure 2	Mesure 3	Mesure 4
Intitulé de la mesure	Compensations foncières	Minimisation de l'impact des projets territoriaux sur l'agriculture	Réhabilitation du bâti ancien	Densification
Buts principaux de la mesure	Offrir une compensation foncière lors de pertes de surface agricole dues à des projets territoriaux.	Maintenir les exploitations agricoles en place. Maintenir des structures d'exploitation rationnelles. Réaliser un développement territorial harmonieux.	Réaffectation et transformation de bâtiments anciens pour offrir de nouvelles surfaces sans emprises supplémentaires sur l'agriculture.	Augmenter les densités minimales d'utilisation du sol afin de limiter l'étalement urbain et de construire la ville vers l'intérieur.
Acteurs	SDT ; ECR, AgriJura, communes, bourgeoisies.	ACR, SDT, Agglo, communes, tout porteur de projet.	Agglo, SDT, section des monuments et des sites.	Communes, SDT
Remarques			Moyens et actions développés dans le cadre du PDR.	Moyens et actions développés dans le cadre du PDR.

	Mesure 5	Mesure 6	Mesure 7	Mesure 8
Intitulé de la mesure	Mutualisation des avantages et inconvénients de l'urbanisation	Diversification de la production et soutien à l'innovation	Renforcement et création de filières locales	Informier et sensibiliser
Buts principaux de la mesure	Mutualiser les coûts et bénéfices des développements urbains de l'agglomération afin de maintenir la qualité de vie et d'harmoniser les répercussions par commune.	Soutenir les exploitations pour diversifier leurs productions et différencier leurs produits afin de mieux faire face à l'avenir.	Offrir d'autres débouchés et sortir des productions de masse. Valoriser et promouvoir l'émergence de produits régionaux.	Mettre en œuvre des actions de sensibilisation, d'éducation et/ou d'information visant un renforcement des liens ville-campagne et une meilleure cohabitation.
Acteurs	A définir	A définir	A définir	AgriJura, FRI, associations d' "utilisateurs " de l'espace rural, office du tourisme

Les mesures sont déclinées par des actions ou par les exemples discutés en atelier, afin d'avoir des pistes pour la mise en œuvre concrète. Les priorités des actions ont été reprises et précisées (voir l'annexe au rapport). Un premier montant de 10'000 frs figure au budget 2020 pour débiter la mise en œuvre. Des propositions concrètes seront émises par le Bureau technique en 2020.

La discussion n'est pas utilisée.

7) Présentation des résultats du projet pour la mobilité future et des actions à mettre en place

Mme Céline Wermeille présente le sujet. Nous vivons une époque où la transition est inéluctable dans le domaine de la mobilité, avec les nouvelles technologies notamment. Des changements importants sont à venir et les anticiper est indispensable, avec de la volonté. Tout cela va dans le sens des objectifs fixés dans le Plan directeur régional et c'est en cohérence avec Cité de l'énergie. De plus, cela « donne des points supplémentaires » pour les prochaines évaluations des projets d'agglomération.

Nous sommes un projet-pilote avec la région Bulle-Gruyère en Suisse romande. Le projet global a pour nom « [Regio move](#) », mené par le bureau BFM à Berne et soutenu par le Fonds Migros. Deux modules ont été organisés :

Module 1 du 6 février 2019. Présentation interactive et discussions par groupe. 50 participants : représentants des Communes, du Canton, d'associations, de la population, professionnels du domaine, etc.

Module 2 du 25 juin 2019. Atelier animé par le bureau BFM : 1^{ère} partie en plenum, puis travaux de groupe. But : établir un programme d'actions concrètes.



Une présentation et discussion a eu lieu lors de la séance de la ComAE le 10 septembre 2019. Le but est de réorienter et préciser les actions à retenir. Le bureau technique présentera des sujets début 2020. Un montant de 10'000 frs figure au budget 2020. Les axes retenus actuellement sont :

- Covoiturage
- Limitation de la vitesse sur les traversées de localité
- Etablissement de parkings-relais bien reliés par les transports publics
- Education des jeunes par la sensibilisation
- Organisation d'événements et de journées d'information
- Encouragement à la mobilité électrique
- Utilisation de vélos cargos pour transporter du matériel
- Encourager le télétravail



La discussion n'est pas utilisée.

8) Présentation de la convention-programme « Paysage » de l'agglomération

Mme Céline Wermeille présente le sujet.

Les conventions-programmes entre la Confédération et les cantons peuvent concerner différents sujets. Ici, il s'agit d'un programme fédéral de subventionnement pour l'environnement, période 2020-2024, portant sur la biodiversité et le paysage dans les agglomérations. L'Office cantonal de l'environnement sera notre interlocuteur, alors que la convention sera signée entre le Gouvernement et la Confédération. In fine, ce sera pour nous un soutien de l'Etat de 125'000 frs correspondant à 50% du coût total. Le but est de soutenir la réalisation de mesures concrètes. Nous avons l'objectif de travailler sur les parcelles publiques dans le milieu bâti et à proximité (espaces verts, franges urbaines).

Les exemples concrets connus sont :

- Mise en place de la fauche tardive et panneaux d'information
- Végétalisation en bord de route
- Jardins potagers publics
- Murs en pierre sèche
- Plantations de vergers, haies, arbres dans le bâti
- Projet pour les franges urbaines (Parc Chasseral en exemple)

La répartition provisoire est la suivante :

Habitants au 1.1.2018	Part communale	Dépenses	Dépenses par an	
Châtillon	481	1.71%	4'286	857
Courrendlin	3'448	12.29%	30'726	6'145
Courroux	3'265	11.64%	29'096	5'819
Courtételle	2'582	9.20%	23'009	4'602
Delémont	12'625	45.00%	112'506	22'501
Develier	1'385	4.94%	12'342	2'468
Rossemaison	641	2.28%	5'712	1'142
Soyhières	448	1.60%	3'992	798
Val Terbi	3'179	11.33%	28'329	5'666
Totaux:	28'054	100.00%	250'000	50'000

La procédure prévue est la suivante, tenant compte que l'agglomération assure la coordination, le coaching et la logistique.

- L'agglomération et / ou les communes proposeront des projets début 2020 à la ComA+E.
- Une commune annonce un projet (ou un programme) concret à l'agglomération.
- Le Bureau technique approuve et donne l'autorisation de lancer les travaux (pas de financement sans approbation préalable = coordination minimale).
- La commune réalise la mesure.
- La commune envoie la facture (du tiers ou de la commune si c'est elle qui a réalisé les travaux) à l'agglomération (caissier).
- L'agglomération paie la facture. L'agglomération gère un tableau indiquant l'utilisation du budget de 250'000 frs, commune par commune, sur 5 ans.
- L'agglomération obtient chaque année la subvention cantonale.

M. Laurent Gogniat confirme le soutien de l'Etat à la démarche. La forêt déperissante est un signe de réchauffement, mais l'érosion de la bio-diversité est également dramatique au niveau mondial et local. Il faut réintégrer la biodiversité dans nos zones bâties. On propose de travailler sur des parcelles publiques, tenant compte du devoir d'exemplarité des collectivités. Le conseil fédéral a approuvé la stratégie, ce qui est à terme positif aussi vis-à-vis des futures évaluations du projet d'agglomération.

La discussion n'est pas utilisée.

9) Présentation des données récoltées pour la promotion des zones d'activités et de la suite de la démarche

Mme Céline Wermeille présente le sujet. L'objectif est de consolider le rayonnement économique de la région en présentant les zones cantonales, régionales et locales, sachant que ça existe en Ajoie et aux Franches-Montagnes, mais que l'agglomération manque de présence actuellement. Le résultat sera une stratégie en commun et une communication claire et attrayante. Nos atouts diversifiés seront mis en avant pour mieux se vendre.

La démarche consiste à utiliser et mettre en commun des données transmises par les communes. Après coordination avec la Promotion économique du Canton du Jura, les informations seront mises en avant sur le nouveau site internet de l'agglomération ; une brochure de promotion sera téléchargeable ; un article sera publié dans le Journal de l'agglomération, ainsi que des annonces dans différentes brochures et journaux divers.

Un montant de 10'000 frs figure au budget 2019, mais il n'a pas encore été utilisé. Il est donc reporté en 2020 et concernera graphisme et communication.

La discussion n'est pas utilisée.

10) Présentation des démarches réalisées au sujet de la réhabilitation du patrimoine bâti

Mme Céline Wermeille présente le sujet. Un projet de règlement – type de l'agglomération est en cours d'établissement. La coordination avec le Canton est à l'ordre du jour, puis ce document sera soumis aux communes.

En parallèle, nous avons la volonté de lancer des projets-pilotes de réhabilitation, avec un bâtiment par commune, à l'image du projet-pilote de Porrentruy et Fontenais. Des actions de communication et sensibilisation via le projet-pilote sont possibles de même qu'une brochure pour orienter les propriétaires également.

Un montant de 10'000 frs figure au budget 2019, mais il n'a pas encore utilisé. Il est donc reporté en 2020 et concernera donc expertises ou actions de promotion.

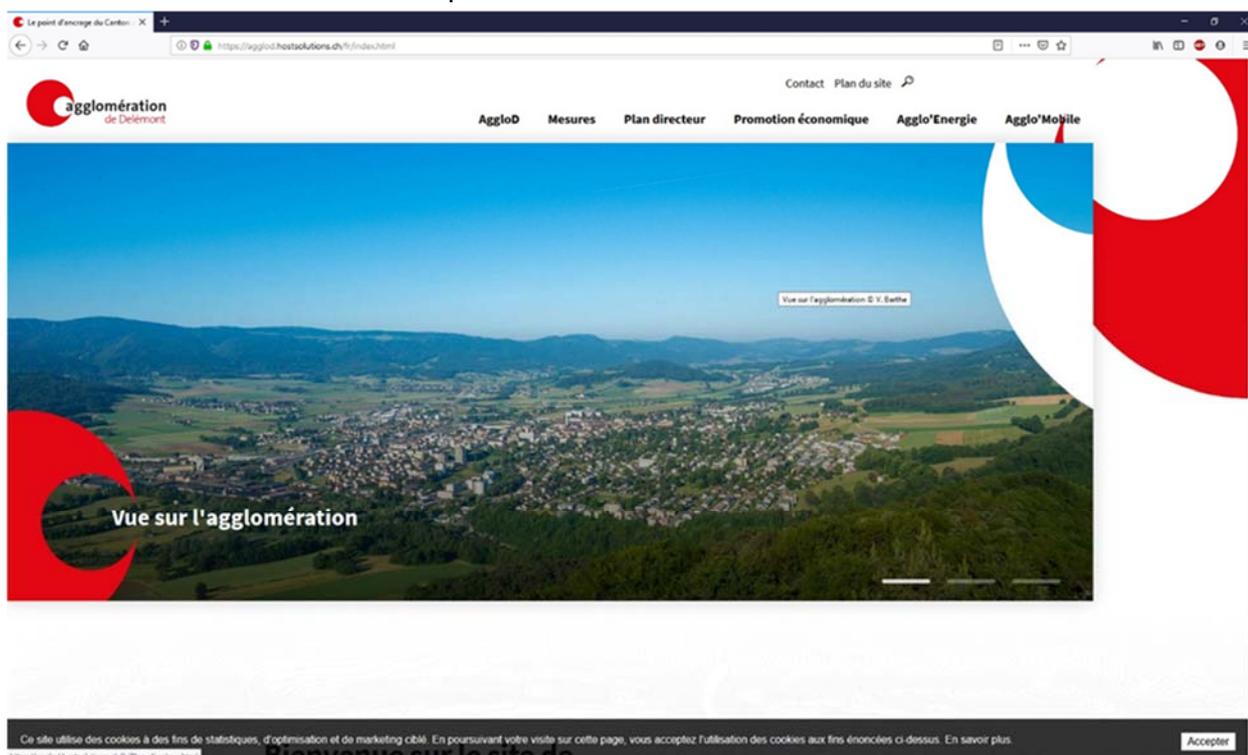
La discussion n'est pas utilisée.

11) Présentation du nouveau site internet

M. Henri Erard présente le sujet. A l'ouvrage depuis une année, le nouveau site est en voie de finalisation. Un travail important d'intégration d'informations (mesures principalement) a été effectué. Les communes seront prochainement consultées, puis le site sera mis en ligne.

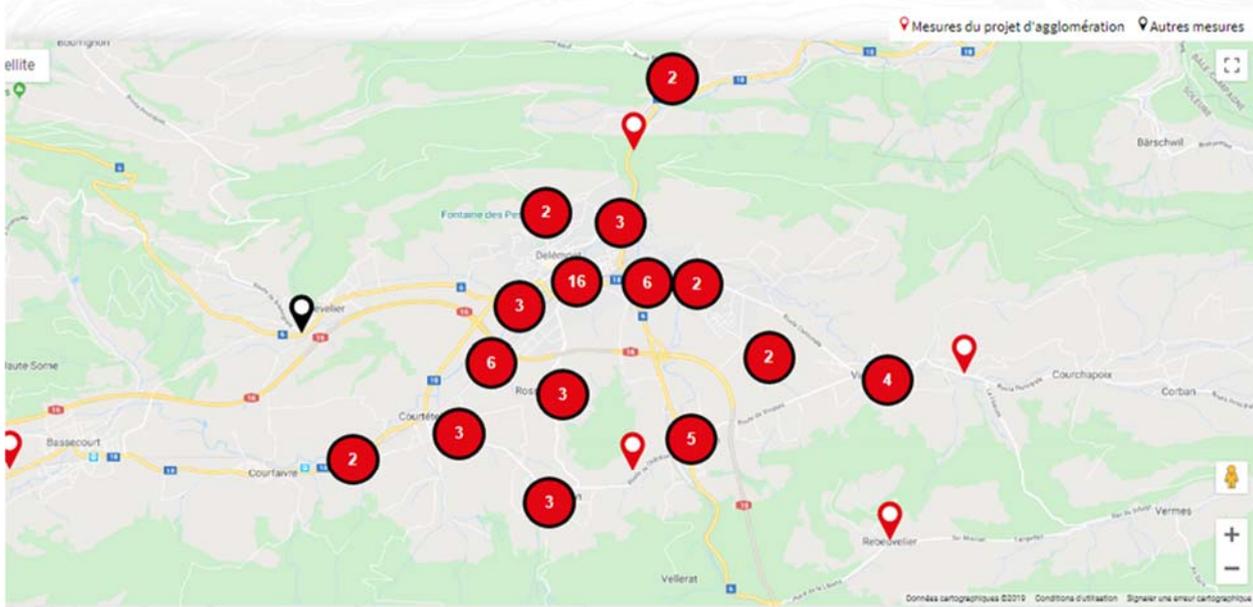
Adresse provisoire : <https://agglod.hostsolutions.ch/>

Nom d'utilisateur : demo / Mot de passe: 123123



Chaque domaine du plan directeur comprend les principes, les mesures et leur mise en œuvre, le cas échéant. Les mesures du projet d'agglomération et des actions du Label Cité de l'énergie sont dans une base de données avec cartes et choix nombreux possibles (filtres).

Mesures



Liste détaillée

Ouvrir les filtres

N°	Nom	Etat	Lieu	
2824.1	Construction maison de l'enfance Vicques	Réalisée	Val Terbi	Détails >
2852.1	Remplacement production de chaleur salle des fêtes Courtételle	Réalisée	Courtételle	Détails >
2824.2	Remplacement production de chaleur CAD Vicques	Réalisée	Val Terbi	Détails >
2802.1	Acquisition véhicule électrique Develier	Réalisée	Develier	Détails >
2842.1	Acquisition véhicule électrique Rossemaison	Réalisée	Rossemaison	Détails >
1.35	Itinéraire cyclable Delémont - Courtételle	Réalisée	Courtételle et Delémont	Détails >
1.36a	Vies-St-Catherine, itinéraire vélos et piétons	À venir	Delémont	Détails >

Chaque mesure est encore présentée sur des pages spécifiques, à l'exemple de la vélostation :

1.1b Vélostation, Delémont

Numéro de mesure : 1.1b
 Nom : Vélostation, Delémont
 Lieu : Delémont
 Etat : Réalisé
 Porteur du projet : Ville de Delémont
 Domaine : Mobilité
 Sous-domaine : Mobilité douce

Les parkings à vélos existants ne garantissent pas une offre suffisante, tant du point de vue quantitatif que qualitatif (sécurité, confort, etc.). Ils ont alors été complétés par la mise en place d'une vélostation en 2014 de 110 places (étape 1), soit une structure sécurisée (accès limités) avec services annexes tels que réparation, entretien, services à domicile à vélo, etc.

Actuellement et à court terme, la vélostation existante sera suffisante pour satisfaire la demande. Une extension est prévue à l'avenir (mesure 1.1b2) et le projet dépendra de l'évolution des besoins dus aux changements des comportements et à l'augmentation démographique et économique.

[Fiche de la mesure 1.1b2 \(PDF, 359 Ko\)](#)

[Retour](#)



- Vélostation - Site de Caritas Jura
- Vélostation - Site de la Ville de Delémont

Le domaine de l'énergie est traité sous un angle de vulgarisation et dans un objectif d'appropriation par les acteurs (collectivités, entreprises et citoyens), avec des bases de données permettant de présenter les mesures. Cela sera développé progressivement et présenté dans le journal de l'agglomération.

La discussion n'est pas utilisée.

12) Comptes 2018

M. Henri Erard présente le sujet. Le compte de fonctionnement présente un excédent de charges de Fr. 135'738.- à charge des communes. Le compte d'investissement présente un investissement net de Fr. 47'149.35 pris en charge par les communes.

L'assemblée accepte les comptes 2018 par levée de mains, avec majorité évidente, sans opposition.

13) Budget 2020

M. Henri Erard présente le sujet, établi selon les normes du MCH2. Le budget du compte de résultats présente un excédent à charge des communes de Fr. 225'400.- Au chapitre du processus Cité de l'énergie, le budget 2019 correspond exactement au plan d'action (Fr. 64'200.-). Il n'y a pas d'investissement prévu.

Les principales différences entre les budgets 2019 et 2020 sont :

Objet	Budget 2019	Budget 2020	Commentaires
Mesures mobilité du futur	0	10'000	A définir début 2020
Mesures campagnes d'agglo	0	10'000	A définir début 2020
Promotion zones d'activités	10'000	10'000	Reporté à 2020
Réhabilitation habitat	10'000	10'000	Reporté à 2020
Déficit de la vélostation	15'000	10'000	Selon objectifs agglo
Mesures convention-paysage	0	50'000	Programme 2020 - 2024
Mesures Cité de l'énergie	63'500	39'000	Selon planification
Subvention fédérale énergie	15'000	0	Programme Région-Energie terminé

Le total du budget passe de 290'800 à 314'600 frs.

Le coût net à charge des communes passe de 275'800 à 289'600 frs, selon détail au verso du document.

Aucun investissement n'est prévu.

L'assemblée accepte le budget 2020 à l'unanimité.

14) Divers

M. Pierre-André Comte remercie également M. le Conseiller aux Etats Claude Hêche. Les craintes exprimées ce soir ne sont pas nouvelles au sujet du poids souhaité par les grandes villes. Il souhaite savoir pourquoi le Jura n'est pas partie prenante dans l'agenda durable 2030 de la Confédération. En effet, dix-neuf cantons ont participé au relevé 2019 du Cercle Indicateurs, le système d'indicateurs des cantons et des villes pour évaluer le développement durable.

Il est répondu que ce sujet n'a pas de lien direct avec les projets d'agglomération, le label Cité de l'énergie ou les conventions-programmes « paysage et biodiversité ». En outre, Mme Sabine Jaquet ajoute que le poste de responsable du développement durable a été supprimé dans l'organigramme de l'Etat.

M. Pierre-André Comte s'adressera donc à l'Etat.

M. le président Damien Chappuis remercie l'Etat pour l'importance de son soutien à l'agglomération. En outre, il félicite et remercie Mme Céline Wermeille pour ses 5 ans de fonction en tant que chargée de mission aménagiste-urbaniste de l'agglomération.

M. Jean-Claude Finger remercie tous les intervenants et clôt l'assemblée. Elle est suivie d'un apéritif.

Le secrétaire :



H. Erard

Annexes : Liste des présences, comptes 2018 et budget 2020 acceptés.

Agglomération de Delémont
Assemblée du Syndicat d'agglomération de Delémont
du 7 novembre 2019

Liste de présence des membres de l'assemblée

commune	prénom	nom	voix	excuse	présence	voix possible	voix 7 11 2019	
Châtillon	Thibault	Fleury	1	oui		1,2	0	
	Thierry	Ortega	1		1	1,2	1,2	
	Joseph	Rossé	1		1	1,2	1,2	
	Philippe	Seuret	1		1	1,2	1,2	
Courrendlin	Claire	Agnolini	1	oui		1,8	0	
	Valérie	Bourquin	1	oui		1,8	0	
	Isabelle	Cerf-Büschen	1		1	1,8	1,8	
	Gérald	Chételat	1		1	1,8	1,8	
	Pierre-André	Comte	1		1	1,8	1,8	
	Vincent	Eggenschwiler	1		1	1,8	1,8	
	Jean-Noël	Minger	1		1	1,8	1,8	
	Vincent	Scherrer	1	oui		1,8	0	
	Courroux	Raphaël	Ciocchi	1	oui		2,1	0
		Sandrine	Fleury	1		1	2,1	2,1
Yves-Alain		Fleury	1			2,1	0	
Thomas		Stettler	1	oui		2,1	0	
Pierre		Luchinger	1		1	2,1	2,1	
Roberto		Segalla	1		1	2,1	2,1	
Courtételle	Hervé	Cattin	1		1	1,8	1,8	
	Jean-Claude	Finger	1		1	1,8	1,8	
	Jean-Ulrich	Furrer	1	oui		1,8	0	
	Christine	Gygax	1		1	1,8	1,8	
	Aubin	Montavon	1		1	1,8	1,8	
	Françoise	Schaffter	1		1	1,8	1,8	
Delémont	Ernest	Borruat	1		1	7,1	7,1	
	Esther	Gelso	1		1	7,1	7,1	
	Murielle	Macchi-Berdats	1	oui		7,1	0	
	Claude	Schlüchter	1		1	7,1	7,1	
Develier	Alain	Crevoiserat	1	oui		1,6	0	
	Pascal	Hänni	1	oui		1,6	0	
	Daniel	Rohrbach	1	oui		1,6	0	
	Frédéric	Scheurer	1	oui		1,6	0	
Rossemaison	Marie-Madeleine	Chapuis	1		1	1,3	1,3	
	Nadine	Flury	1		1	1,3	1,3	
	Claudine	Ranzi	1		1	1,3	1,3	
	Alain	Tissot	1		1	1,3	1,3	
Soyhières	Bernard	Dessarzin	1	oui		1,2	0	
	Adrien	Beuret	1	oui		1,2	0	
	Nicole	Hanser	1		1	1,2	1,2	
	Daniella	Morel	1		1	1,2	1,2	
Val Terbi	Yvan	Burri	1	oui		2	0	
	Claude-Alain	Chapatte	1	oui		2	0	
	Elisabeth	Dennert	1		1	2	2	
	Christophe	Fleury	1	oui		2	0	
	Dorothee	Lovis	1		1	2	2	
	Pierre	Lovis	1		1	2	2	
			46		28	99,4	62,8	
					24	quorums	49,7	

majorité des voix : 31,5

		Comptes 2017		Budget 2018		Comptes 2018		Budget 2019		Commentaires des comptes 2018
Fonctionnement		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	
1. Autorités, administration										
111	Conseil	7 857,20		10 000		7 851,40		10 000		Indemnités et vacations
112	Assemblée et commissions	7 824,75		10 000		7 378,40		10 000		aménagement+énergie et assemblée
116	Charges sociales	622,70		500		461,30		500		
130	Honoraires et frais									
	Bureau technique :									
	- Mandat secrétariat	38 750,00		40 000		48 830,00		40 000		mandat Erard Sàrl
	- Mandat aménagement	59 055,20		60 000		55 903,25		60 000		mandat commune Delémont
	Delémont journal	27 817,55		32 000		27 740,30		24 000		
	Autres frais administratifs	2 259,55		1 000		1 260,90		1 000		
2. Travaux publics, aménagement										
240	Aménagement du territoire									
	Subvention cantonale		20 000,00		0					subvention pour la mise en place du bureau technique
241	Réhabilitation habitat centres anciens							10 000		
242	Concept régional de promotion des zones d'activités							10 000		
245	Processus Région énergie	57 566,70		16 000		78 592,05		28 200		décalage charges et produits
	Mesures et communication			54 200				63 500		
	Subventions OFEN		15 000,00				25 000,00	15 000		
	Subvention cantonale		10 000,00							
	Participations des communes reçues et à rembourser		47 005,00		70 200		70 199,00	76 700		
						16 606,95				
7. Economie publique										
710	Transports publics					1 828,45		4 000		
711	Vélostation	15 941,30		20 000		31 762,16		15 000		déficit d'exploitation
712	Projet pour la mobilité future					2 154,00		4 500		
740	Participation au slowUp Jura	10 000,00		10 000		10 000,00		10 000		
8. Finances										
810	Intérêts et frais	48,00		100		48,00		100		
830	Participations des communes encaissées et à recevoir		168 068,00		183 600		146 887,00	199 100		Excédent réparti
	Participations reçues d'avance	32 330,05								
840	Intérêts actifs									
	Total du compte de fonctionnement	260 073,00	260 073,00	253 800	253 800	290 417,16	290 417,16	290 800	290 800	
Investissement		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
200	Gare routière et vélo-station									
	Participation au projet									crédit voté 2012
	Participation des communes									solde en 2023
240	Aménagement									
	Plan directeur régional	28 470,30								
	Programme 3e génération	92,40				1 088,90				
	Subventions cantonales		16 290,00				28 446,00			
	Programme 4e génération							50 000		
	Participation des communes encaissées		94 754,00							
	Participations reçues d'avance	47 604,65								
	Participation des communes à encaisser								50 000	
710	Transports									
	Etude aménagements des arrêts de bus	33 199,95				7 433,25				
	Participation des communes									
720	Agriculture									
	Etude campagne d'agglomération	1 676,70				36 494,15				
	Participation cantonale									
	Participation des communes						16 570,30			
	Total du compte d'investissement	111 044,00	111 044,00	0	0	45 016,30	45 016,30	50 000	50 000	

Utilisation des crédits d'investissement :							
	crédit voté (en francs)	voté le	Comptes 2017 et années antérieures	Comptes 2018	dépenses brutes totales à fin 2018	Solde estimé	Commentaires
Gare routière et vélo-station, participation	1 060 000	28 6 2012	954 000,00	0,00	954 000,00	106 000	solde en 2023
Programme 3e génération	120 000	17 9 2015	118 087,85	1 088,90	119 176,75	0	solde en 2019
Etude portant sur l'amélioration des arrêts de bus	40 000	24 11 2016	33 199,95	7 433,25	40 633,20		terminé en 2018
Etude de la campagne d'agglomération	55 000	21 9 2017	1 676,70	36 494,15	36 494,15	19 000	solde en 2019

Clé de répartition des comptes 2018 :	
A	Montants définitifs des parts des communes en 2018 au titre des charges de fonctionnement
B	Montants payés par les communes en 2018 au titre de la part aux charges de fonctionnement.
C	Montant à payer par les communes au titre des charges de fonctionnement 2018 (participations à recevoir). C=A-B
D	Montant à rembourser aux communes au titre du processus Cité de l'énergie.
E	Répartition du montant encaissé d'avance de 106'000 frs en 2016.
F	Montants définitifs des parts des communes en 2018 au titre de la part aux dépenses d'investissement.

	nombre d'habitants au 1.1.2018	Clé de répartition 2018	A	B	C	D	E	F
Châtillon	481	1,7%	3 346,64	2 619,00	727,64	517,59	1 839,04	284,07
Courrendlin	2 995	10,7%	20 838,21	15 272,00	5 566,21	3 222,82	10 774,87	1 768,77
Courroux	3 265	11,6%	22 716,77	17 554,00	5 162,77	3 513,36	12 374,20	1 928,22
Courtételle	2 582	9,2%	17 964,69	13 792,00	4 172,69	2 778,41	9 918,22	1 524,86
Delémont	12 625	45,0%	87 840,51	67 223,00	20 617,51	0,00	49 060,61	7 455,99
Develier	1 385	4,9%	9 636,37	7 628,00	2 008,37	1 490,35	5 552,47	817,94
Rebeuvelier	386	1,4%	2 685,66	2 055,00	630,66	415,36	1 544,32	227,96
Rossemaison	641	2,3%	4 459,86	3 541,00	918,86	689,76	2 330,23	378,56
Soyhières	448	1,6%	3 117,03	2 505,00	612,03	482,08	1 945,13	264,58
Val Terbi	3 179	11,3%	22 118,42	14 313,00	7 805,42	3 420,82	10 366,19	1 877,43
Vellerat	71	0,3%	494,00	385,00	109,00	76,40	294,72	41,92
Totaux :	28 058	100,0%	195 218,16	146 887,00	48 331,16	16 606,95	106 000,00	16 570,30

Bilan	au			au	
	1.1.2018	31.12.2018		1.1.2018	31.12.2018
Actifs			Passifs		
Compte-courant Banque Raiffeisen	201 608,33	178 513,04	Créanciers	35 978,95	27 161,95
Impôt anticipé	0,50	0,00	Passifs transitoires	101 309,10	155,55
Débiteurs	81 459,00	0,00	Dû à Delémont 2023	106 000,00	106 000,00
Actifs transitoires	21 508,00	15 516,60	Capital propre	21 341,24	21 341,24
Dû par Delémont		28 073,50	Dû à Delémont	23 069,19	87 665,41
Dû par Châtillon		1 011,71	Dû à Châtillon	563,05	517,59
Dû par Courrendlin		7 334,98	Dû à Courrendlin	3 291,40	3 222,82
Dû par Courroux		7 090,99	Dû à Courroux	3 775,75	3 513,36
Dû par Courtételle		5 697,55	Dû à Courtételle	2 877,95	2 778,41
Dû par Develier		2 826,31	Dû à Develier	1 596,00	1 490,35
Dû par Rebeuvelier		858,62	Dû à Rebeuvelier	394,70	415,36
Dû par Rossemaison		1 297,42	Dû à Rossemaison	847,50	689,76
Dû par Soyhières		876,61	Dû à Soyhières	459,85	482,08
Dû par Val Terbi		9 682,85	Dû à Val Terbi	2 996,50	3 420,82
Dû par Vellerat		150,92	Dû à Vellerat	74,65	76,40
Total	304 575,83	258 931,10	Total	304 575,83	258 931,10

Bilan d'entrée :
39 946,54 1er janvier 2018

Bilan de sortie :
16 606,95 passif
passif net au 31 décembre 2018

48 331,16 actif
16 570,30 actif
64 901,46 actif net au 31 décembre 2018

Compte de résultats

		Charges	Revenus
0		Aministration générale	
011		Législatif	
0119		Assemblée des délégués	
	30002,00	Jetons de présence	10 000
012		Exécutif (Conseil)	
0121		Comité du syndicat (conseil)	
	30000,00	Traitements	4 000
	30002,00	Jetons de présence	5 500
	30990,00	Repas de fin d'année, collations et apéritifs	500
	30500,00	Assurances AVS, AI et APG / AC	500
022		Services généraux, autres	
0220		Services généraux administratifs (fonctionnement du syndicat)	
	31300,01	Mandat secrétariat	40 000
	31300,02	Mandat aménagement	60 000
	31300,03	Mandat journal de l'agglo	24 000
	31320,01	Atelier Mobilité du futur	5 000
	31320,02	Mesures dossier Mobilité du futur	10 000
	31320,03	Mesures dossier Campagne d'agglomération	10 000
	31330,00	Charges informatiques administratives	2 800
	46121,00	Contributions des communes membres	172 300
6		Trafic - transports - télécommunications	
622		Trafic régional et d'agglomération	
6223	36121,00	Déficit de la vélostation	10 000
6223	36369,00	Participation au slowUp Jura	8 000
6223	46121,00	Contributions des communes membres	18 000
7		Protection de l'environnement - aménagement du territoire	
7696		Cité de l'énergie	
	31300,04	Mandat délégué à l'énergie	20 000
	31300,05	Cité de l'énergie, cotisations et abonnements	5 200
	31320,00	Mesures du label Cité de l'énergie	39 000
	46120,00	Contributions des communes membres	64 200
790		Aménagement du territoire	
	31320,00	Mesures de la convention-paysage	50 000
	31309,00	Promotion de la réhabilitation du patrimoine bâti	10 000
	46110,00	Subvention cantonale (convention paysage)	25 000
	46120,00	Participation des communes (convention paysage)	25 000
	46120,01	Participation des communes (réhabilitation)	10 000
9		Finances - impôts	
	31303,00	Frais bancaires	100
	46121,00	Contributions des communes membres	100
	46990,25	Taxe sur le CO ₂	
999		Clôture	
	90000,00	Compte général	0
		Totaux :	314 600 314 600

Cité de l'énergie
Mesures 2020 du plan d'actions 2019-2022

Suivi hebdomadaire des consommations des bâtiments communaux	6 000
Renforcement communication énergie (site internet, journal Agglo)	10 000
Réflexion régionale sur la stratégie	15 000
Formation et sensibilisation du personnel	5 000
Diverses dépenses externes (location de salle, matériel, réception)	3 000

total des mesures : 39 000

Dépenses à répartir entre les communes:

A	Coûts à répartir entre toutes les communes	172 300	0	Administration générale
		18 000	622	Trafic régional et d'agglomération
		35 000	790	Aménagement du territoire
		100	9	Finances
		225 400		
B	Coûts relatifs à Cité de l'énergie	64 200		

Clé de répartition du budget 2020						
	nombre d'habitants au 1.1.2019	Clé de répartition	Participation A	Participation B	Participation à l'investis- sment	total
Châtillon	481	1,7%	3 840	1 986	0	5 826
Courrendlin	3 519	12,5%	28 093	14 527	0	42 620
Courroux	3 314	11,7%	26 457	13 680	0	40 137
Courtételle	2 612	9,3%	20 852	10 783	0	31 635
Delémont	12 682	44,9%	101 244	0	0	101 244
Develier	1 354	4,8%	10 809	5 589	0	16 399
Rossemaison	637	2,3%	5 085	2 630	0	7 715
Soyhières	433	1,5%	3 457	1 787	0	5 244
Val Terbi	3 202	11,3%	25 562	13 218	0	38 781
	28 234	100,0%	225 400	64 200	0	289 600

Bulletin de vote à l'assemblée d'agglomération, par correspondance

A l'exception de M. ou Mme le Maire, tous les membres du conseil communal sont nominativement membres de l'assemblée d'agglomération. Ce bulletin doit être imprimé et remis en version papier individuellement à tous les membres de l'assemblée.

Nom et prénom :

Conseil communal de :

Ordre du jour:	Oui	Non	Abstention
1) Ouverture de l'assemblée	Pas de vote		
2) Appel	La liste des présences sera établie le 23 mars, sur la base des bulletins reçus.		
3) Procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2019			
4) Présentation de SACEN SA (nouveau madnataire énergie) et du programme des actions à venir	Pas de vote		
5) Présentation des actions à mettre en place pour la mobilité future	Pas de vote		
6) Présentation des mesures proposées au sujet de la réhabilitation du patrimoine bâti	Pas de vote		
7) Etat d'avancement des projets et mesures en cours	Pas de vote		
8) Comptes 2019			
9) Comptes 2020			
10) Budget 2021			
11) Divers	Pas de vote		

Ce bulletin de vote doit être rempli à la main, puis :

- Soit scanné et renvoyé par courriel à l'adresse info@agglod.ch,
- Soit envoyé par courrier postal à Erard Sàrl, Soupirs 1, 2900 Porrentruy, en courrier A.

Dans les deux cas, nous devons être en possession du bulletin de vote au plus tard le 23 mars 2021.

Assemblée par correspondance du 23 mars 2021 Rapport explicatif complémentaire du 12 mars 2021

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel
3. Procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2019
4. Présentation du nouveau mandataire énergie SACEN SA et du programme des actions à venir
5. Présentation des actions à mettre en place pour la mobilité future
6. Présentation des mesures proposées au sujet de la réhabilitation du patrimoine bâti
7. Etat d'avancement des projets et mesures
8. Comptes 2019
9. Comptes 2020
10. Budget 2021
11. Divers

Dans le délai du 9 mars 2021 pour poser des questions, nous avons reçu la proposition suivante :

Conseil communal de Delémont :

10. Budget 2021.

Poste 6223.36121.00 Déficit de la vélostation

Porter la charge 2021 de 5'000 à 10'000 fr.

Motivation : le conseil communal est d'avis que l'agglomération devrait maintenir sa participation financière en faveur de la vélostation, vu les bénéficiaires et les personnes en réinsertion qui ne proviennent pas que de Delémont. En outre, au vu de la période économique et sociale actuelle, la diminution de 10'000 en 2020 à 5'000 fr. en 2021 n'est pas bienvenue.

La proposition appelle un vote de l'assemblée.

Bulletin de vote complémentaire :

A l'exception de M. ou Mme le Maire, tous les membres du conseil communal sont nominativement membres de l'assemblée d'agglomération. Ce bulletin doit être imprimé et remis en version papier individuellement à tous les membres de l'assemblée.

Nom et prénom :

Conseil communal de :

Vote complémentaire	Oui	Non	Abstention
10. Budget 2021. Poste 6223.36121.00 Déficit de la vélostation. Porter la charge 2021 de 5'000 à 10'000 fr.			

Ce bulletin de vote complémentaire doit être rempli à la main, puis :

- Soit scanné et renvoyé par courriel à l'adresse info@agglod.ch,
- Soit envoyé par courrier postal à Erard Sàrl, Soupîrs 1, 2900 Porrentruy, en courrier A.

Dans les deux cas, nous devons être en possession du bulletin de vote au plus tard le 23 mars 2021.

**Procès-verbal
de l'assemblée du Syndicat d'agglomération de Delémont
du 23 mars 2021 par correspondance**

1) Ouverture de l'assemblée

L'assemblée par correspondance a été convoquée par courriel du 1^{er} mars. Dans le délai du 9 mars, une proposition a été soumise au vote de l'assemblée par correspondance. Voir au point 10 ci-dessous.

Le présent procès-verbal est établi en présence de M. le président Jean-Claude Finger.

2) Appel

41 conseillers et conseillères communaux des 9 communes membres du Syndicat ont envoyé leurs bulletins (voir le tableau annexé), dans le délai du 23 mars 2021, représentant 92,2 % des voix. La majorité à obtenir est de 46,2 voix pour qu'un objet soit accepté. Du fait de l'assemblée par correspondance, tous les votes sont nominatifs. Voir le tableau annexé.

Le quorum de 24 délégués représentant 49,7 voix est atteint. Les décisions de l'assemblée par correspondance sont valables.

3) Procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2019

Le procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2019 a été remis aux secrétariats communaux avec l'invitation à la séance. Il est accepté par 91 voix sans opposition.

4) Présentation de SACEN SA (nouveau mandataire énergie) et du programme des actions à venir

La présentation a été remise aux secrétariats communaux avec l'invitation à l'assemblée.

5) Présentation des actions à mettre en place pour la mobilité future

La présentation a été remise aux secrétariats communaux avec l'invitation à l'assemblée.

6) Présentation des mesures proposées au sujet de la réhabilitation du patrimoine bâti

La présentation a été remise aux secrétariats communaux avec l'invitation à l'assemblée.

7) Etat d'avancement des projets et mesures en cours

La présentation a été remise aux secrétariats communaux avec l'invitation à l'assemblée.

8) Comptes 2019

Les comptes 2019 ont été remis aux secrétariats communaux avec l'invitation à l'assemblée.

L'assemblée accepte les comptes 2019 par 90,9 voix pour et 1,3 voix contre.

9) Comptes 2020

Les comptes 2020 ont été remis aux secrétariats communaux avec l'invitation à l'assemblée.

L'assemblée accepte les comptes 2020 par 89,7 voix pour et 1,3 voix contre.

10) Budget 2021

Le budget 2021 a été remis aux secrétariats communaux avec l'invitation à l'assemblée.

Le 9 mars, le conseil communal de Delémont a proposé au poste « 6223.36121.00 Déficit de la vélostation » de porter la charge 2021 de 5'000 à 10'000 fr.

La proposition a été remise aux secrétariats communaux le 11 mars.

Le 22 mars, le conseil communal de Courrendlin a informé de son refus d'entrer en matière sur ce point.

Lors du dépouillement des bulletins, il est constaté par le président et le secrétaire de l'assemblée que le déroulement de l'assemblée par correspondance ne donne pas la possibilité de voter une entrée en matière sur ce point.

L'assemblée refuse la proposition par 57,6 voix contre et 31,5 voix pour.

L'assemblée accepte le budget 2021 par 87,2 voix pour et 1,3 voix contre.

11) Divers

Le secrétaire :



H. Erard

Annexes : Liste des présences et tableau des votes nominatifs, selon les bulletins de vote reçus.

Syndicat d'agglomération de Delémont

Assemblée par correspondance du 23 mars 2021

Liste de présence et votes des membres de l'assemblée

commune	prénom	nom	voix	réponse	voix possible	voix 2021	vote 1 OJ 3 Procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2019			vote 2 OJ 8 Comptes 2019			vote 3 OJ 9 Comptes 2020			vote 4 OJ 10 Budget 2021			vote 5 OJ 10 Complément au budget 2021													
							oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non										
							oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non										
Châtillon	Loris	Cortat	1	1	1,2	1,2	1	1,2	0	1	1,2	0	1	1,2	0	1	1,2	0	1	0	1,2											
	Thierry	Ortega	1	1	1,2	1,2	1	1,2	0	1	1,2	0	1	1,2	0	1	1,2	0	1	0	1,2											
	Joseph	Rossé	1	1	1,2	1,2	1	1,2	0	1	1,2	0	1	1,2	0	1	1,2	0	1	0	1,2											
	Philippe	Seuret	1	1	1,2	1,2	1	1,2	0	1	1,2	0	1	1,2	0	1	1,2	0	1	0	1,2											
Courrendlin	Claire	Agnolini	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	0	1,8											
	Valérie	Bourquin	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	0	1,8											
	Isabelle	Cerf-Büschen	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	0	1,8											
	Gérald	Chételat	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	0	1,8											
	Pierre-André	Comte	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	0	1,8											
	Vincent	Eggenschwiler	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	0	1,8											
	Jean-Noël	Minger	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	0	1,8											
	Vincent	Scherrer	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	0	1,8											
Courroux	Raphaël	Ciocchi	1	1	2,1	2,1	1	2,1	0	1	2,1	0	1	2,1	0	1	2,1	0	1	0	2,1											
	Jean-Luc	Fleury	1	1	2,1	2,1	1	2,1	0	1	2,1	0	1	2,1	0	1	2,1	0	1	0	2,1											
	Sandrine	Fleury	1	1	2,1	2,1	1	2,1	0	1	2,1	0	1	2,1	0	1	2,1	0	1	0	2,1											
	Thomas	Stettler	1	1	2,1	2,1	1	2,1	0	1	2,1	0	1	2,1	0	1	2,1	0	1	0	2,1											
	Pierre	Luchinger	1	1	2,1	2,1	1	2,1	0	1	2,1	0	1	2,1	0	1	2,1	0	1	0	2,1											
	Roberto	Segalla	1	1	2,1	2,1	1	2,1	0	1	2,1	0	1	2,1	0	1	2,1	0	1	0	2,1											
Courtételle	Hervé	Cattin	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	0	1,8											
	Jean-Claude	Finger	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	0	0											
	Norbert	Goffinet	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0											
	Aubin	Montavon	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	0	1,8											
	Françoise	Schaffter	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	0	1,8											
	Alexandra	Theubet	1	1	1,8	1,8	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	1,8	0	1	0	1,8											
Delémont	Ernest	Borruat	1	1	7,0	7,0	1	7	0	1	7	0	1	7	0	1	7	0	1	7	0											
	Esther	Gelso	1	1	7,0	7,0	1	7	0	1	7	0	1	7	0	1	7	0	1	7	0											
	Murielle	Macchi-Berdat	1	1	7,0	7,0	1	7	0	1	7	0	1	7	0	1	7	0	1	7	0											
	Claude	Schlüchter	1	1	7,0	7,0	1	7	0	1	7	0	1	7	0	1	7	0	1	7	0											
Develier	Sigismond	Jacquod	1	1	1,7	1,7	1	1,7	0	1	1,7	0	1	1,7	0	1	1,7	0	1	0	1,7											
	Pascal	Hänni	1	1	1,7	1,7	1	1,7	0	1	1,7	0	1	1,7	0	1	1,7	0	1	1,7	0											
	Daniel	Rohrbach	1		1,7	0,0		0	0		0	0		0	0		0	0		0	0											
	Frédéric	Scheurer	1		1,7	0,0		0	0		0	0		0	0		0	0		0	0											
Rossemaison	Marie-Madeleine	Chapuis	1	1	1,3	1,3	1	1,3	0	1	0	1,3	1	0	1,3	1	0	1,3		0	0											
	Nadine	Flury	1		1,3	0,0		0	0		0	0		0	0		0	0		0	0											
	Claudine	Ranzi	1		1,3	0,0		0	0		0	0		0	0		0	0		0	0											
	Alain	Tissot	1	1	1,3	1,3	1	1,3	0	1	1,3	0	1	1,3	0		0	0	1	0	1,3											
Soyhières	Philippe	Ceppi	1	1	1,2	1,2		0	0	1	1,2	0	1	1,2	0	1	1,2	0	1	0	1,2											
	Bernard	Dessarzin	1		1,2	0,0		0	0		0	0		0	0		0	0		0	0											
	Nicole	Hanser	1	1	1,2	1,2	1	1,2	0	1	1,2	0		0	0		0	0	1	0	1,2											
	Daniella	Morel	1	1	1,2	1,2	1	1,2	0	1	1,2	0	1	1,2	0		0	0	1	0	1,2											
Val Terbi	Yvan	Burri	1	1	2,0	2,0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	0	2,0											
	Claude-Alain	Chapatte	1	1	2,0	2,0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	0	2,0											
	Elisabeth	Dennert	1	1	2,0	2,0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	0	2,0											
	Christophe	Fleury	1	1	2,0	2,0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	0	2,0											
	Dorothée	Lovis	1	1	2,0	2,0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	0	2,0											
	Pierre	Lovis	1	1	2,0	2,0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	2,0	0	1	0	2,0											
			46	41	99,4	92,2	40	0	91,0	0	40	1	90,9	1,3	39	1	89,7	1,3	37	1	87,2	1,3	6	33	31,5	57,6						
					24	quorums	49,7																									

majorité des voix : 46,2

Un maire a voté. Son bulletin n'est pas compté.

L'assemblée prend ses décisions à la majorité absolue.